

**REAMENAGEMENT DE LA PLACE DES LICES, DE LA PLACE
LUCIEN LAROCHE ET DE LA RUE DES REMPARTS
À VANNES (56000)**

**Vers des places plus conviviales et plus adaptées au
centre-ville historique**





POLYTECH[®]
TOURS

Département Aménagement

Réaménagement de la place des Lices, de la place Lucien Laroche et de la rue des remparts

**vers des places plus conviviales et plus adaptées
au centre-ville historique**

Photos de la première de couverture : Place des Lices, source : Fond Archive Municipale de Vannes ; Place des Lices de nos jours, Photographie: Tranchant Vincent

Tuteur : Mme Verdelli
TRANCHANT Vincent

Polytech'Tours
Département Aménagement
35, allée Ferdinand de Lesseps,
37200 Tours
polytech.da@univ-tours.fr
2009– 2010

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes ayant contribuées à l'élaboration de ce projet:

-Mr Auger, *Vice-président délégué à l'aménagement du territoire*, pour m'avoir guidé dans le sujet

-Mr Patry, *Architecte urbaniste*, pour m'avoir fourni des documents essentiels

-Mr Tranchant, *Directeur de la Librairie Cheminant*, pour ses conseils

-Mme Verdelli, *tutrice de mon Projet individuelle*, pour son aide et ses conseils.

-Les responsables des archives Municipale, pour leur dévouement et leur gentillesse

-Les habitants et les commerçants de Vannes, pour leur avenance et leur intérêt à mon projet.

-Mes amis et ma famille, pour leurs conseils et leurs critiques constructives

Sommaire

Introduction.....	1
II La ville de Vannes.....	2
I.A Contexte Spatial.....	3
I.A.1 Localisation géographique.....	3
I.A.2 Le Pays de Vannes.....	4
I.A.3 Les accès à Vannes.....	6
I.B Une ville historique.....	7
I.B.1 Chronologie rapide.....	7
I.B.2 Un centre religieux important.....	8
I.B.3 Vannes fleuron du duché de Bretagne.....	9
I.B.4 L'union du duché au Royaume de France.....	9
I.B.5 Une vocation administrative et touristique.....	10
I.C Caractéristique de la ville.....	10
I.C.1 Une ville en expansion.....	10
II Diagnostic de la place des lices.....	12
II.A Localisation de la place des lices.....	13
II.A.1 Vannes Intra-muros	13
II.A.2 La place des Lices.....	14
II.A.2.a Étymologie.....	14
II.A.2.b Localisation.....	14
II.B Atouts.....	16
II.B.1 Place Historique possédant une identité.....	16
II.B.2 Du soleil au cœur du vieux Vannes.....	17
II.B.3 une place commerçante.....	18
II.B.4 Place accueillant le marché.....	19
II.C Problèmes.....	20
II.C.1 Accès handicapé.....	20
II.C.2 Accès des véhicules.....	21
II.C.3 Parking.....	23
II.C.4 La sécurité.....	25
II.C.5 La pente.....	26
II.C.6 Le manque de végétation.....	27
II.C.7 Le manque de convivialité.....	29
II.C.8 La « cocotte ».....	30
III Proposition d'aménagement.....	34
III.A La démolition de la cocotte.....	35
III.B La création d'un parking de forte capacité et de faible encombrement.....	35
III.B.1 Le parking automatique :.....	36
III.B.1.a Fonctionnement :.....	36
III.C Les Bâtiments d'habitations basses consommation.....	39
III.C.1 Le renforcement de l'isolation.....	39
III.C.2 La pompe à chaleur thermique.....	40
III.C.3 Le contrôle de la perméabilité.....	41
III.C.4 L'installation de panneau photovoltaïque	42
III.D Les Commerces.....	42
III.E Remplacement des parkings de la place des Lices par une zone piétonne.....	42
III.F Réaménagement de la place Lucien Laroche.....	45

III.F.1Détails du Jardin	46
III.F.2Élévateur vertical Cibes® de chez Bc Lift.....	47
III.F.2.aAvantages.....	48
III.F.2.bSécurités.....	48
III.F.2.cDonnées techniques.....	48
III.GInstallation d'un rond point à proximité de la porte poterne.....	50
III.HModification de la rue du marché couvert au Nord des Halles des Lices.....	50
III.IRésultat global.....	52
Conclusion.....	54

Introduction

Profitant de sa proximité avec le Golfe du Morbihan (adhérent au club des plus belles baies du monde), ainsi qu'avec Rennes et Nantes, Vannes connaît une expansion importante depuis une vingtaine d'année, attirant une population à la recherche d'une ville liant dynamisme et qualité de vie. Forte de ses 2 millénaires d'histoire, la ville de Vannes est aussi une ville touristique (1,5 million de personnes ont découvert le Golfe du Morbihan cette année, et la plupart en ont profité pour visiter Vannes). Le vieux Vannes, intra-muros et soumis au Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, jongle tant bien que mal entre les piétons (Touristes et Vannetais) et les voitures des riverains et chalands. Pendant des siècles, le centre-ville de Vannes s'est adapté aux différentes innovations technologiques. L'évolution des modes de transports modifia les rues et la disposition des bâtiments, l'arrivée de la gare en 1862 « creusa » des rues parmi les constructions existantes pour y faciliter son accès.

De nos jours, les mentalités ont changé, et la préservation de ce patrimoine est devenue prépondérante par rapport aux autres paramètres. Mais la ville reste tout de même ouverte à un aménagement mieux réfléchi de ce vieux Vannes. Un aménagement alliant Patrimoine, Tourisme, Qualité de Vie, Commerce, Adaptabilité et Développement Durable.

Un des autres objectifs est la pérennité du centre-ville de Vannes qui dépéri face aux difficultés d'accès, au manque de places de parking, et à la pression des zones commerciales situées aux extrémités de la ville.

La place des Lices, objet de mon étude, regroupe tous les problèmes et paramètres cités plus haut, mais aussi de nouveaux paramètres non-négligeables tel que l'accueil du marchés deux fois par semaine et la pente importante qu'elle subit.

Comment contenter à la fois les commerçants sédentaires et non-sédentaires? Les automobilistes et les piétons? Les touristes et les Riverains? Pour cela, j'ai effectué un diagnostic large, en essayant d'exposer les problèmes de chacun des acteurs , pour pouvoir ensuite réfléchir objectivement à un aménagement approprié. Cet aménagement se devra de conserver l'identité de la ville, tout en la rendant plus attractive et dynamique qu'elle ne l'est déjà.

I La ville de Vannes

I.A Contexte Spatial

I.A.1 Localisation géographique

Vannes (Gwened en Breton) est une commune située dans l'ouest de la France, au sud de la Bretagne, sur les rives nord du Golfe du Morbihan, sur l'estuaire de la Marle. Elle est à la fois en bord de mer et à l'intérieur des terres en étant distante de 15 km de l'océan Atlantique en direction du direction du Sud-Ouest. Elle est la préfecture du département du Morbihan (56). Peuplée de 53000 habitants (recensement du 1er Janvier 2007, INSEE) elle est un centre économique et une destination touristique. À la tête d'une aire urbaine de 133880 habitants (2006), Vannes est la 5ème ville de la région Bretagne.

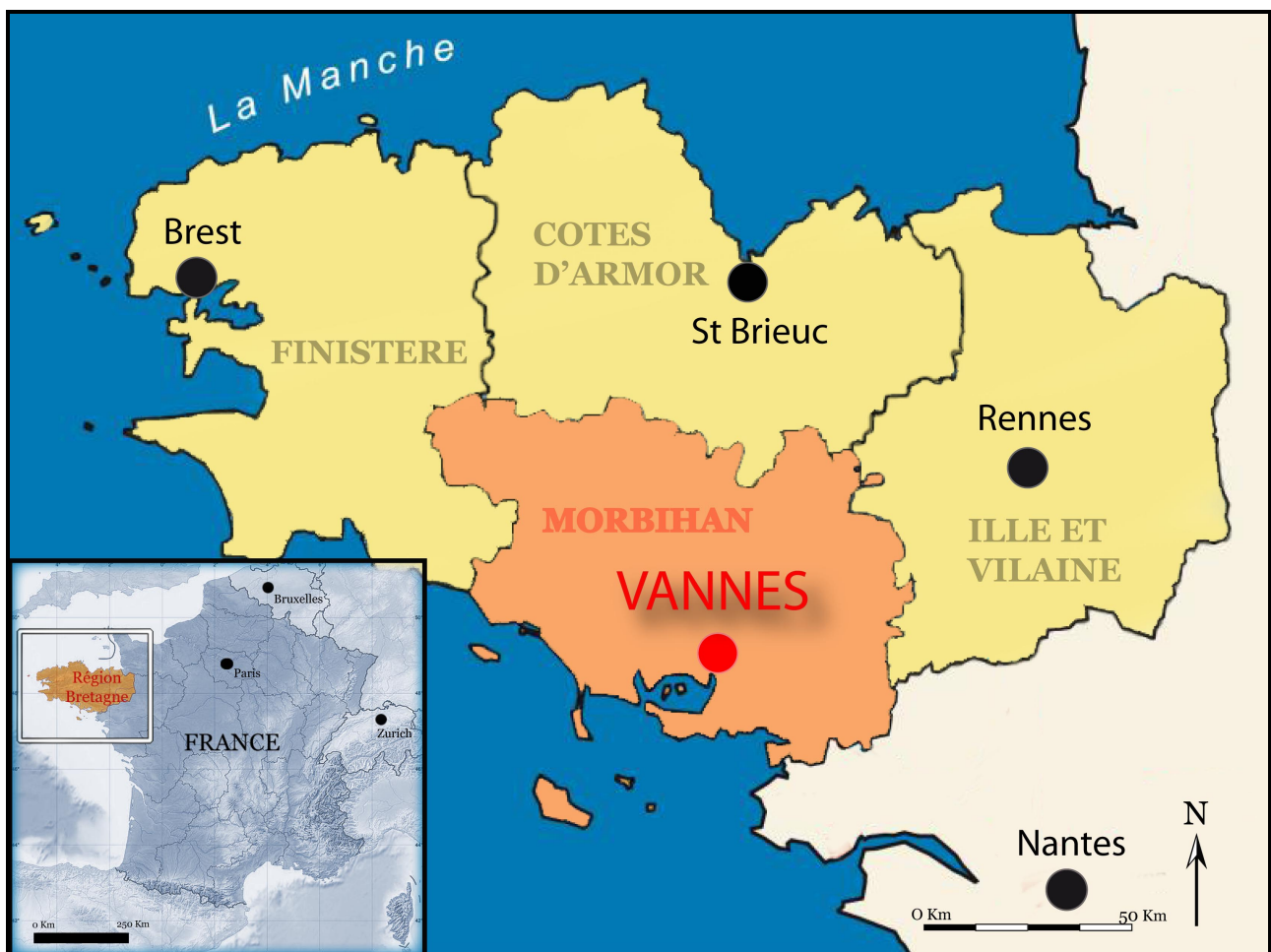


Illustration I.1: Source fond de carte : Wikipédia-Réalisation : Tranchant Vincent

I.A.2 Le Pays de Vannes



Illustration I.2: le Pays de Vannes - Source : INSEE

A l'est du Golfe du Morbihan, le pays de Vannes s'étend sur 1 500 km², ce qui le place au 4^e rang des pays bretons pour sa superficie. Il possède une large façade maritime : aux 60 km de côtes ouvertes sur l'Atlantique s'ajoutent plus de 60 km de côtes dans le Golfe du Morbihan.

Le Golfe du Morbihan, véritable petite mer intérieure, est parsemé d'une kyrielle d'îles, à l'abri de la houle de l'Atlantique. Deux d'entre elles sont peuplées : Arz et l'Ile-aux-Moines.

L'espace à dominante urbaine, qui s'étend sur 33 des 61 communes du pays, abrite 68 % de la population du pays. Les 174 000 habitants sont plutôt concentrés dans le sud très urbanisé, le long des axes routiers et du littoral ; dans l'intérieur, plus rural, la densité d'une dizaine de communes ne dépasse pas 40 habitants au km². Le taux de résidences secondaires du pays de Vannes, en constante augmentation (12,9 % en 1968 et 21,2 % en 1999), place le pays au troisième rang de la région après celui des pays d'Auray et Saint-Malo.

Au cours de la dernière décennie, le nombre de résidences secondaires a progressé plus rapidement que le nombre de résidences principales (28 % contre 25%), entraînant au total un rythme de création de logements deux fois plus rapide que celui constaté au plan régional.

Avec la présence d'une large gamme d'équipements, Vannes constitue le pôle principal de services du pays, relayé par des pôles intermédiaires : Grand- Champ, Sarzeau, Muzillac, Questembert et Elven. L'aire d'attraction de Vannes est cependant fortement limitée à l'ouest par Auray. Par contre au nord et à l'est, son influence est beaucoup plus étendue mais s'atténue en s'approchant de Redon et Saint-Nazaire.

I.A.3 Les accès à Vannes

La ville de Vannes est desservie par la N166 vers Rennes, et la N165 qui est un axe comprenant quelques unes des plus grandes agglomérations de Bretagne : Brest, Quimper, Lorient, Vannes, Saint-Nazaire et Nantes.

Par la route, Vannes se situe à 110km de Rennes et de Nantes, à 120km de Quimper et à 460 km de Paris (soit 5 heures par l'autoroute).

Elle dispose aussi d'un accès par le train ralliant Rennes ou Nantes en une heure, et Lorient en 30 minutes. Vannes est située à 3 heures de Paris par le TGV.

Les aéroports proposant des vols réguliers vers d'autres villes françaises sont l'aéroport international de Nantes, et l'aéroport de Lorient.



Illustration I.3: Les accès à Vannes - Réalisation : Tranchant Vincent

I.B Une ville historique

L'histoire de Vannes est extrêmement riche puisqu'elle s'étale sur deux millénaires. C'est l'une des plus anciennes villes de Bretagne. Son identité et son patrimoine sont donc évidemment liés à cet héritage, qu'il fût sous forme de remparts, églises, chapelles, couvents, maisons à pans de bois, hôtels classiques et monuments officiels.



Illustration I.4: Vue des remparts - Photographie : Tranchant Vincent

I.B.1 Chronologie rapide

Créée au fond d'une ria, Vannes doit aux romains les bases de la ville fortifiée du Moyen Age. À la fin du XIV^e siècle, la ville devient une des résidences favorites des ducs de Bretagne. L'extension de l'enceinte vers le port double la superficie de la ville close.

Intra-muros, de nombreuses maisons à pans de bois ponctuent les rues étroites qui entourent la cathédrale, reconstruite à partir du XV^e siècle. Cette "ville de bois" se complète d'une "ville de pierre" à l'époque classique. Le commerce maritime est alors à son apogée ; le port est aménagé de nouveaux quais.

Mais l'activité maritime s'effondre au XIX^e siècle. À partir des années 1860/1870, la préfecture du Morbihan se dote de nouveaux bâtiments publics et connaît un regain d'activité avec le chemin de fer et l'installation de deux régiments.

I.B.2 Un centre religieux important

Au cœur de la ville close la cathédrale Saint Pierre reconstruite à partir du XI^e siècle, domine le paysage urbain. Le premier évêque connu de la ville, saint Paterne, donne son nom à une autre paroisse ancienne de la ville.



*Illustration I.5: Eglise Saint Paterne - source :
www.vannes1900.canalblog.com*

En 1418-1419, la venue et la mort à Vannes du dominicain espagnol Vincent Ferrier engendrent de nouvelles dévotions. Il est le patron de la ville.

Avec la contre-réforme, les couvents se multiplient dans la périphérie urbaine : Carmes déchaux, Ursulines, Capucins prennent place dans le quartier du port ; les Jésuites et les Dominicains s'installent respectivement au nord et à l'est de la ville.

I.B.3 Vannes fleuron du duché de Bretagne

À l'issue d'un conflit dynastique qui ravage la Bretagne dans la deuxième moitié du XIV^e siècle, les ducs de la famille de Montfort choisissent Vannes comme lieu de résidence. Au XV^e siècle, on y trouve la Chambre des comptes et les états s'y réunissent régulièrement. En 1485, le duc François crée à Vannes le premier parlement de Bretagne. Les séances se tiennent à Château Gaillard.

I.B.4 L'union du duché au Royaume de France

Le conflit franco-breton s'est achevé par la défaite des troupes bretonnes à Saint-Aubin-du-Cormier en 1488. l'une des clauses du Traité du Verger(1488) prévoit que le duc ne pourra marier ses filles, sans le consentement du souverain français, signifiant ainsi une très réelle perte d'autonomie. Les mariages successifs de sa fille, la duchesse Anne, avec les rois de France Charles VIII puis Louis XII, ont tenté de mettre fin à l'indépendance de la Bretagne.



*Illustration I.6: Portrait
d'Anne de Bretagne (reine
de France de 1491 à 1514)*

Mais c'est à **Vannes**, en août 1532, que le roi François I^{er} rencontre les parlementaires bretons, pour décider d'un traité d'union Perpétuelle, qui sera ratifié quelques mois plus tard au château de Plessis-Macé en Anjou.

I.B.5 Une vocation administrative et touristique



Illustration I.7: Préfecture de Vannes

Source : www.odile-halbert.com

Vannes demeure, de par ses origines, le centre administratif du département du Morbihan. Depuis quelques années, plusieurs établissements universitaires y sont délocalisés. Mais tourisme et culture prennent davantage d'ampleur. Déjà, au début du XX^e siècle, des bateaux à vapeur affrétés au départ de Vannes proposaient aux touristes des excursions sur le golfe du Morbihan, avec escales dans les îles. Plus tard, au lendemain de la dernière guerre, en aménageant les jardins optiques devant les remparts, le maire de Vannes, Francis Decker, avait compris que ce patrimoine était un atout pour le développement futur de la cité.

I.C Caractéristique de la ville

I.C.1 Une ville en expansion

Depuis la fin des années soixante, Vannes s'est lancée dans une folle course-poursuite : rattraper son retard économique. Aujourd'hui la ville cumule les prix d'excellence au niveau national tout en ayant su conserver son art de vivre.

Au jour d'aujourd'hui, elle a eu 10 fois le titre d'agglomération de moins de 200 000 habitants la plus attractive économiquement.(Classement proposé par le magazine « L'Entreprise » depuis 1990)

En moins de quinze ans, la population de Vannes a bondi de 30%.

À partir du début des années 1990, dopée par le phénomène du bien vivre et des nouvelles exigences des Français, la ville continue de pousser, attirant de plus en plus de nouveau arrivant.

Entre 1996 et 2006, la population augmente de 16,3%.

Cette expansion est évidemment due à « l'effet golfe ». Venir à Vannes, c'est aussi s'installer dans ce cadre exceptionnel. D'après une sondage Ouest-France/ifop réalisé en Juillet 1999, Vannes serait la ville préférée des Bretons à 58% contre 19% pour Rennes, et 18% pour Brest. Et ceci est sans doute aussi dû au dynamisme de la ville de Vannes.

Vannes est une ville créatrice d'emploi. En 2008, le taux de création d'entreprise était le plus fort de Bretagne, 33% contre 30,8% pour Rennes(INSEE). C'est aussi la ville de Bretagne possédant le revenu moyen mensuel par ménage le plus fort en 2008, 2056€ contre 2015€ pour Rennes.

Et, malgré tout attente, par rapport à son patrimoine et son cadre de vie, les nouveaux arrivant viennent à Vannes pour travailler.

On y vient pour travailler	
Les raisons de l'arrivée à vannes (2009)	
Le Travail	52%
Les études	31%
La retraite	7%
Autres	10%

Illustration I.8: Source : INSEE

Donc, de part son patrimoine vieux de 2000 ans, de son emplacement près du Golfe du Morbihan et de son accès aisé par le train et par l'axe majeur du Sud de la Bretagne, Vannes est devenue une ville attirante et dynamique professionnellement, lui provoquant alors un fort développement démographique et économique.

II Diagnostic de la place des lices

II.A Localisation de la place des lices

II.A.1 Vannes Intra-muros

Le centre-ville de Vannes est en grande partie concentré dans le vieux Vannes Intra-muros.

Depuis 280 ap-JC de nombreuses constructions et démolitions de remparts se sont suivies. Au jour d'aujourd'hui, les 2/3 des remparts sont conservés même si une grande partie est invisible du fait de la construction de maison s'en servant de « mur porteur » et donc les cachants.

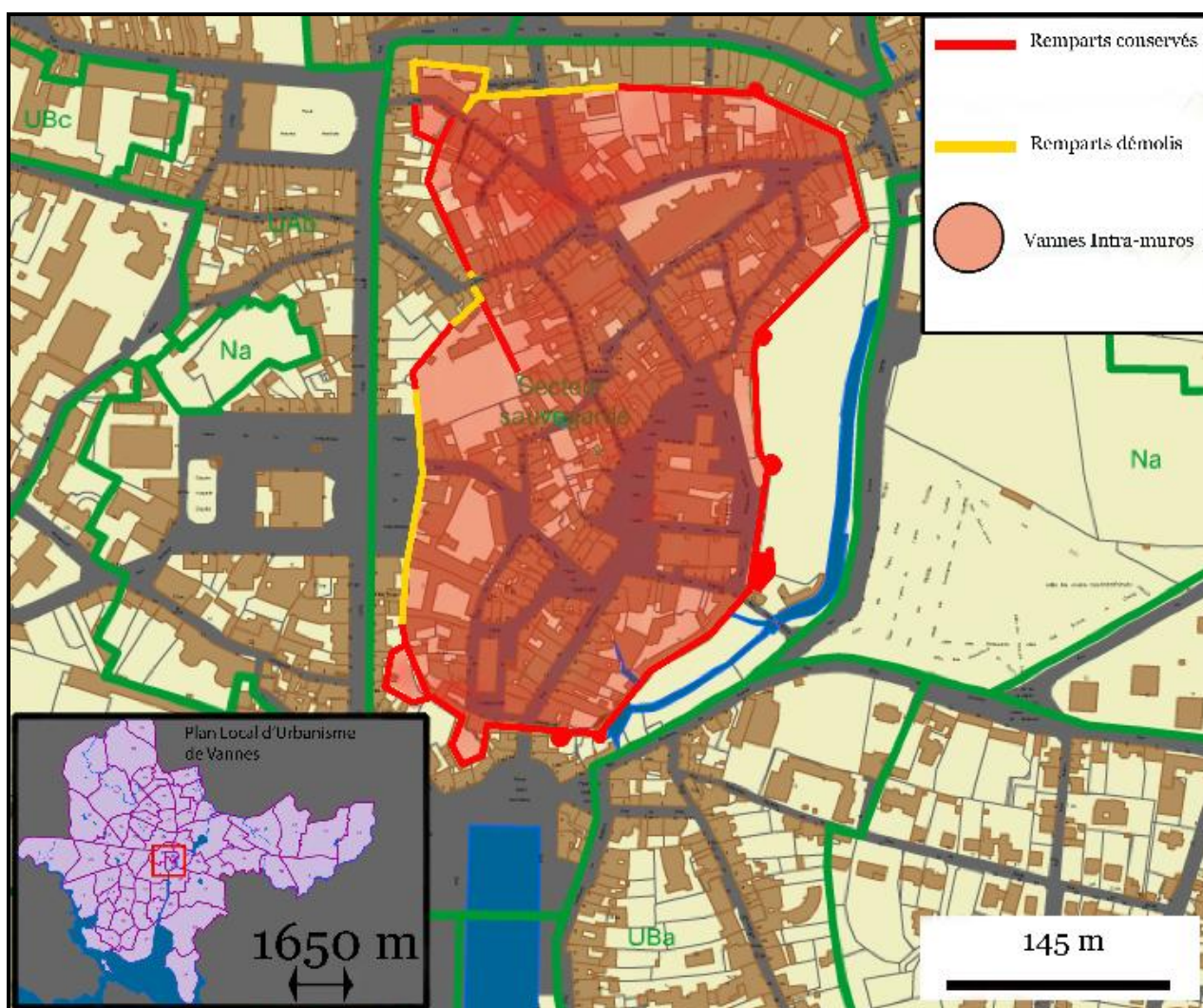


Illustration II.1: Localisation de Vannes intra-muros - Réalisation: Tranchant Vincent - Source : PLU - Données : Ville de Vannes

La ville de Vannes possède près de 174 maisons à Colombage datant du 15ème et 17ème siècle, soit la deuxième ville de France, après Rennes, à en posséder autant. Vannes est une ville qui n'a pas subi de bombardement ni de grand incendie, ce qui explique donc sa bonne conservation.

Jamais autant qu'aujourd'hui, la sauvegarde de notre environnement n'aura été aussi déterminante dans la conception et la mise en place des politiques d'aménagement que mènent les villes.

A Vannes, la prise de conscience du nécessaire équilibre entre économie et environnement, entre croissance urbaine et préservation du patrimoine ne date pas d'hier. Il y a en effet près de trente ans qu'un plan de sauvegarde du patrimoine Vannetais a été élaboré.

Crée en 1964, approuvé en 1982, le secteur sauvegardé de Vannes couvre toute la ville intra-muros et quelques îlots du port et du quartier saint-Paterne, soit environ 18 hectares. La ville de Vannes a engagé en 2006 une procédure de révision du règlement du secteur sauvegardé.

L'architecte des bâtiments de France garantit l'application et la qualité des effets du règlement. La direction de l'aménagement urbain instruit des demandes d'autorisation et les déclarations de travaux. En secteur sauvegardé, l'autorisation de travaux est accordée ou refusée par le maire après avis conforme de l'architecte des bâtiments de France.

II.A.2 La place des Lices

II.A.2.a Étymologie

Les lices, vient du francique listia, du même sens.

Elle évoque les tournois qui se livraient à cet endroit au Moyen-Age ; ils furent remplacés par des luttes bretonnes à l'occasion de l'Union de la Bretagne à la France ; des seigneurs y participèrent, puis de simples roturiers.

II.A.2.b Localisation

La place des Lices se situe intra-muros, du côté sud-ouest de la fortification. Elle possède trois accès automobile, et de nombreux accès piétons.

La zone d'étude s'étend à la place Lucien Laroche, place située au nord dans la continuité de la place des Lices, et à la rue des remparts, située parallèlement à la place des Lices, car il ne peut y avoir de réaménagement efficace de la place des Lices sans prise en compte de ce qui l'entoure directement.

Cette zone d'étude est voisine direct du jardin des remparts, symbole de la ville de Vannes.

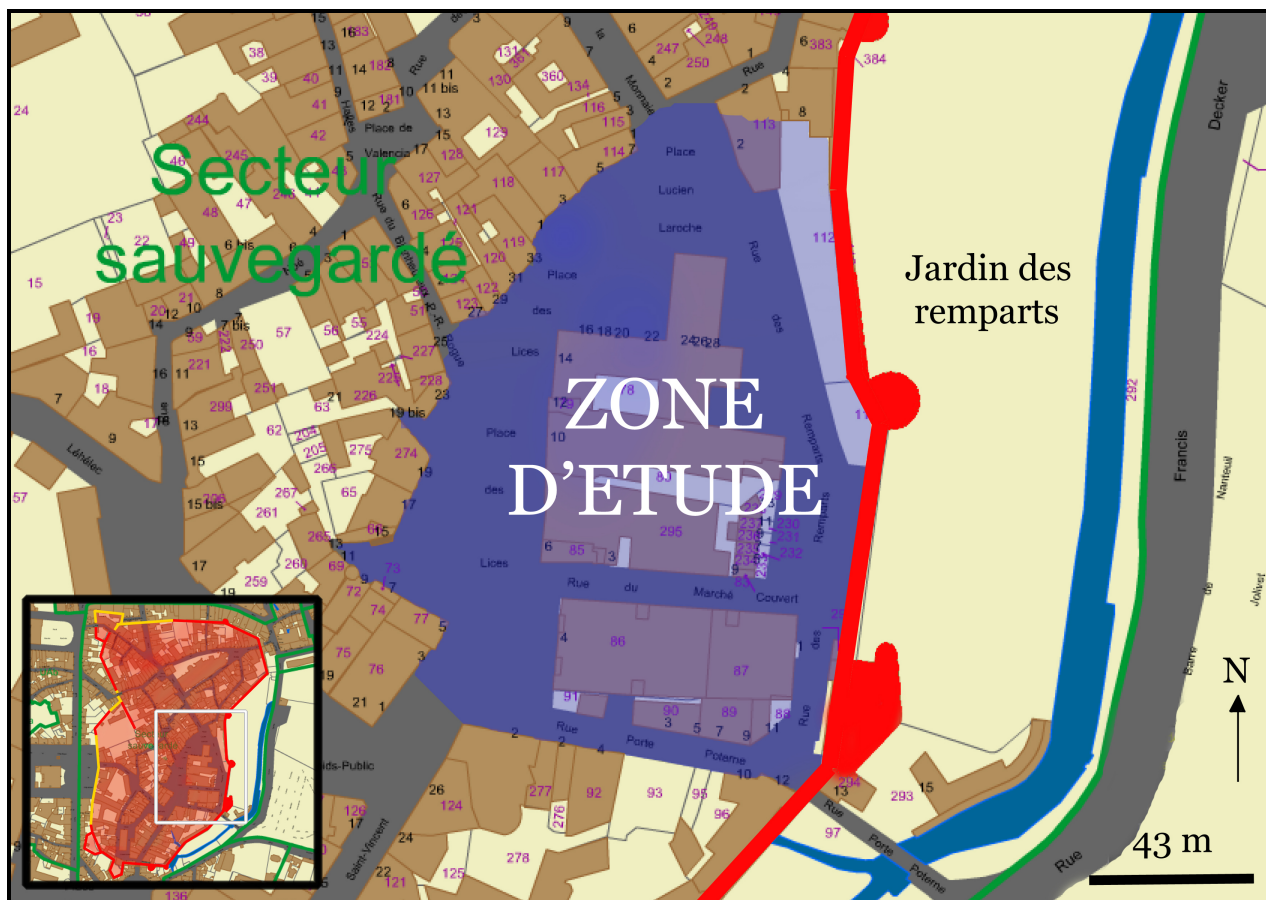


Illustration II.2: Localisation de la zone d'étude - Réalisation : Tranchant Vincent - Fond de carte : PLU

II.B Atouts

Que ce soit pour aller du Port aux rues commerçantes, ou lors d'une des nombreuses visites du Vannes historique, ou encore pour faire le plein de produits frais lors des marchés le Mercredi et Samedi matin, la place des Lices est une place fortement fréquentée. Elle occupe donc une place centrale dans le vieux Vannes. De plus, c'est une place possédant tout les atouts qu'une place puisse avoir. Elle est vaste, située dans un endroit de passage, historique, ensoleillée et commerçante.

II.B.1 Place Historique possédant une identité

La place des Lices, du fait de son emplacement intra-muros, offre une vue sur de nombreux éléments clé de Vannes, tel que 8 maisons à colombages, les remparts(1370), la tour du Connétable, la porte St Vincent(1622), et la porte Poterne(1678). Une grande partie du patrimoine Vannetais moyenâgeux est regroupée sur cette place.



*Illustration II.3: Maisons à colombages,
place des Lices - Photographie :
Tranchant Vincent*



*Illustration II.4: Tour du Connétable et
remparts, place Lucien Laroche -
Photographie : Tranchant Vincent*

Parmi les habitations historiques, de nombreux immeubles modernes sont venu s'y implanter, et ceci avec plus ou moins de réussite. Le vote du Programme de Sauvegarde et de Mise en Valeur en 1964, à permis de sauvegarder les derniers bâtiments présents sur cette place.

II.B.2 Du soleil au cœur du vieux Vannes



Illustration II.5: Maison se touchant, place du Poids Public - Photographie : Tranchant Vincent

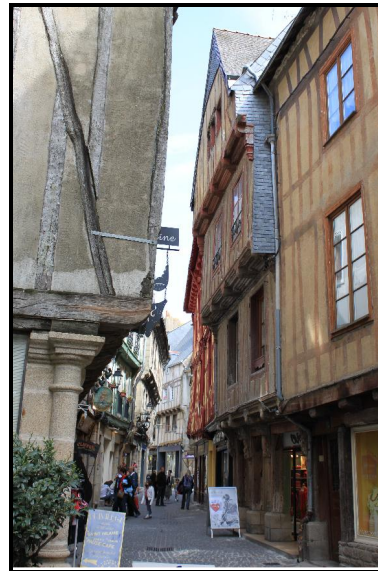


Illustration II.6: Rue caractéristique du moyen-âge, rue St Salomon - Photographie: Tranchant Vincent

Vivre dans une ville historique telle que Vannes, c'est aussi accepter toutes les contraintes qu'elle impose et qui la différencie d'une ville moderne.

Les villes moyenâgeuses, sont des villes aux maisons proches dont les toits se touchent, et donc aux rues étroites, créant alors un centre ville sombre, où l'air ne circule pas ou peu, et où le soleil ne perce pas.

La particularité de la place des Lices est d'être une place jouissant de grand espace et possédant un emplacement sud, signifiant un ensoleillement continu durant la journée.



Illustration II.7: La place des Lices, une place vaste et ensoleillée - Photographie : Tranchant Vincent

Contrairement aux autres rues de Vannes, ici les bâtiments sont séparés d'environ 30m sur une longueur de 140m. Dans une rue étroite de Vannes, non adaptée aux voitures, il faut compter une largeur de 4 m, laissant alors très peu de place pour le croisement voitures/piétons.

II.B.3 une place commerçante

Comptant plus de 400 commerces, le centre-ville de Vannes est un centre dynamique et attractif. Les commerçants sont des éléments importants de la vie du centre-ville puisque sans eux, les vannetais ne se déplaceraient plus dans le centre-ville condamnant alors la ville de Vannes à n'être plus que touristique.

La place des Lices fait partie des endroits commerçants de la ville de Vannes, avec plus d'une vingtaine de commerçants répartis tout au long des 140 m de cette place. Un des principaux point d'attraction, situé au sud de la place des Lices, est le bâtiment des Halles rénové dans les années 1990. Les Halles sont ouvertes 7/7J de 8H30 à 13H30 créant alors un flux continue, durant la semaine, de chalands. Les Halles comptent 30 commerçants, proposant des produit frais toute l'année. Le mercredi et le samedi, 19 producteurs rejoignent les commerçants sédentaires pour vendre leurs produits.

Les commerces de la place des Lices sont principalement destinés aux touristes avec des magasins de produits régionaux, des bars et des boutiques souvenirs. Mais il y a aussi des commerces destinés aux vannetais tel qu'une para-pharmacie, des opticiens et boulangers ainsi que les commerces situés dans les Halles.

II.B.4 Place accueillant le marché

Deux fois par semaine, un marché comptant près de 150 stands, se forme de la rue Lehélec, à la place Lucien Laroche.

Des Halles jusqu'en haut de la place Lucien Laroche se trouvent les stands destinés aux vêtements et divers accessoires, la plupart ne sont pas des stands d'habituels, mais des stands tirés au sort chaque mercredi et samedi matin à cause de la forte demande et de la capacité limitée d'accueil de Vannes. Les stands de produits frais se situent des Halles jusqu'au bout de la rue Lehélec, et pour le coup, sont des stands d'habituels.

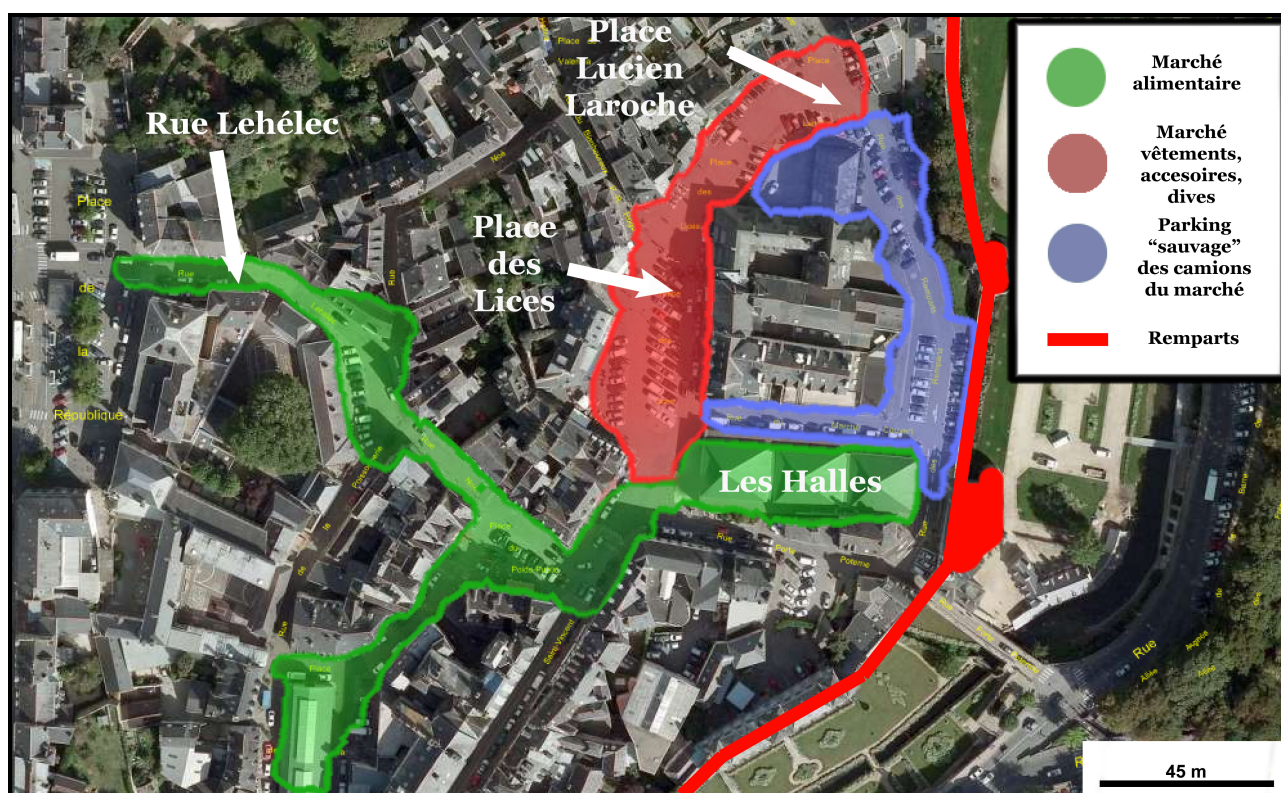


Illustration II.8: Détails des stands du marché de Vannes - Réalisation :Tranchant Vincent - Fond de carte : Mairie de Vannes

Tout véhicule stationnant dans la zone du marché est enlevé la veille, ce qui correspond à plus de 250 véhicules. Et ensuite, le matin très tôt, les camions des commerçants non-sédentaires prennent en chasse la moindre place disponible pour pouvoir garer leur(s) camion(s) pendant le marché.

II.C Problèmes

La place des Lices fut rénovée dans les années 60, après la démolition, en 44 de l'ancienne Mairie située place Lucien Laroche, et la construction en 1964 de la « cocotte », sur cette même place. Depuis, la place des Lices et Lucien Laroche n'ont pas ou peu changé (rénovation des Halles dans les années 1990), il est donc évident de se retrouver face à des problèmes que l'on n'avait pas à l'époque, comme l'augmentation de la fréquentation automobile par exemple.

Et nous exposerons dans la partie qui suit tous ces petits problèmes créant un problème majeur de fonctionnement de la place des Lices et Lucien Laroche.

II.C.1 Accès handicapé

La loi du 11 février 2005 comporte de grandes avancées de principe concernant le handicap et les personnes handicapées. Mais au-delà des principes, qui ont bien sûr leur importance, il faut passer aux réalisations. C'est ce que la ville de Vannes a la volonté de faire depuis quelques années.

La ville de Vannes est très sensible à l'accès des personnes handicapées et essaie d'adapter au mieux la voirie à ces derniers.

C'est pourquoi la place des Lices et Lucien Laroche ne doivent pas déroger à la règle, tout comme l'accès au patrimoine Vannetais.

Une observation a été faite, au jour d'aujourd'hui rien n'est fait pour accueillir les personnes handicapées, le peu de trottoir présent sur la place des lices sont surélevés de 30 cm, seul en de rares endroits sont installés des rabaissements (et encore, ils sont surélevés de 5 cm par rapport à la voirie). Et, l'accès au patrimoine, comme les remparts de Vannes, n'est pas du tout réfléchi pour favoriser l'accès des personnes handicapées.

De plus, en vue de la pente importante présente sur la place des Lices, les bâtiments, maintenant occupés par les commerçants, se sont adaptés et ont donc été construits à des hauteurs permettant l'horizontalité du sol. Le plus souvent 2 marches sont nécessaires pour accéder aux commerces.

II.C.2 Accès des véhicules

La place des Lices est une place assez fréquentée par les voitures cherchant une place pour se garer, un relevé personnel ma permis d'établir que le pic de la fréquentation était de 200 voitures par heure, à tourner en rond sur la place. La place n'a qu'une vocation de parking et ne mène nulle part, mis à part pour les piétons et pour les camions de livraison.

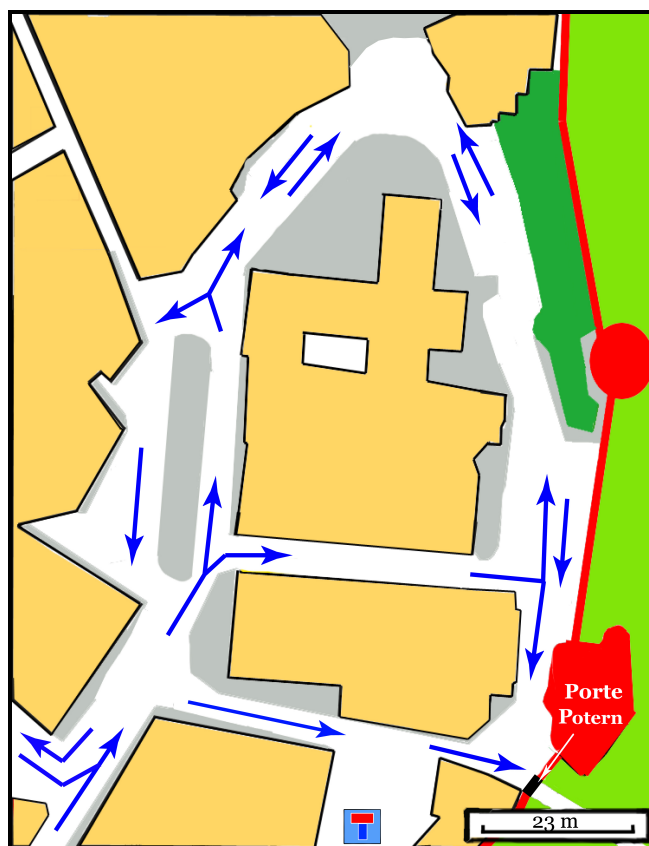


Illustration II.9: Circulation dans la zone étudiée
- Réalisation: Tranchant Vincent

Cette place n'est pas desservie par les transports collectifs en vue de la difficulté d'accès qu'elle présente. Les Portes St Vincent, et Poterne n'ont pas la capacité de faire passer ce mode de transports, obligeant alors les bus à rester à l'extérieur des remparts.

II.C.3 Parking

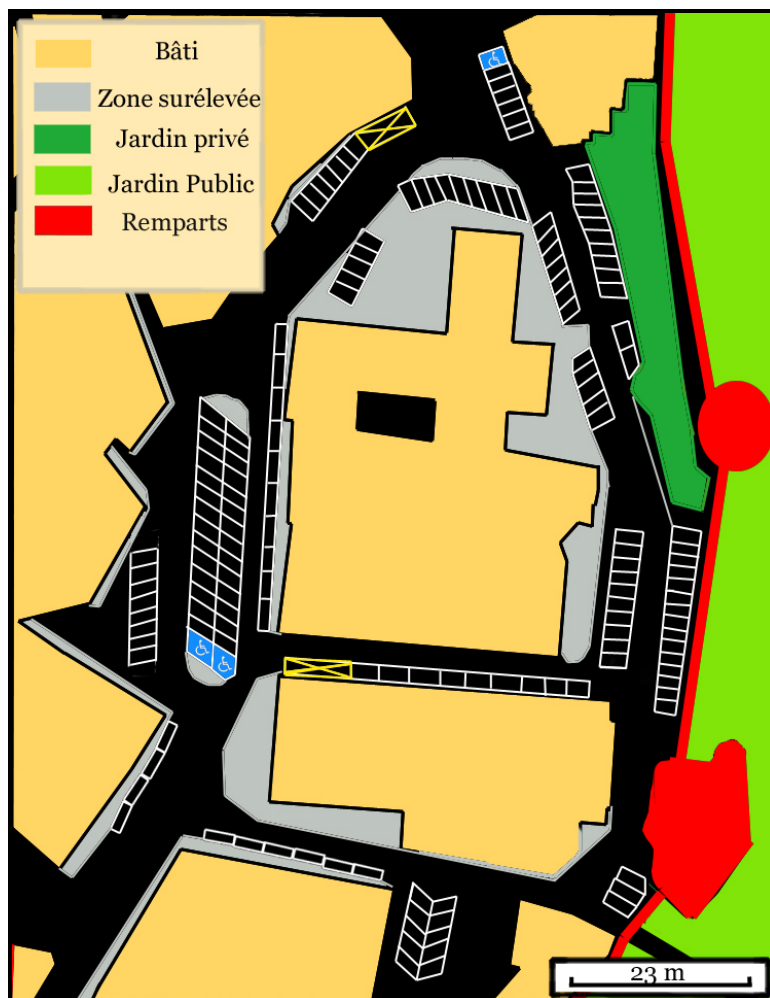


Illustration II.10: Détails des places de parking de la zone étudiée - Réalisation : Tranchant Vincent

Avec un total de 157 places dont 3 places pour personnes handicapées et en plus de cela 2 places livraisons, la place des Lices possède une capacité d'accueil non-négligeable permettant un afflux de personnes dans le centre-ville. Les places sont payantes, et trop chère d'après les commerçants et les chalands, mais la mairie se défend en affirmant que les places sont et resteront payantes afin de conserver un roulement des voitures dans le centre-ville.

En vue du nombre très vite limité de places, les employés des 51 commerces et de sa banque ont le bon réflex de venir en vélos, motos ou alors de se garer à 1km d'ici, où se trouve un des seul parking gratuit proche du centre-ville, juste à côté de la gare de Vannes.

Le parking est ici un problème et un indispensable du centre ville.

C'est un problème puisque les parkings monopolisent purement et simplement les places des Lices et Lucien Laroche.

Et c'est un indispensable, car les véhicules permettent aux gens habitant hors du centre-ville, de venir y faire leurs courses et leurs shoppings, permettant alors au centre-ville vannetais de vivre et de préserver son dynamisme.

La mairie a prévu, dans les années à venir, avec la construction du centre commercial « Nouvelle Coutume », dans le centre ville au nord des remparts, la construction d'un parking souterrain de 200 places, compensant alors la possible diminution du nombre de place de parking de la place des Lices.

Mais aussi, la mairie est entrain d'élaborer un Plan de Déplacement Urbain prévoyant de réduire de 10%, d'ici 2020, la circulation automobile au sein du centre-ville et des centres bourg de l'agglomération de Vannes.

Il faut savoir qu'aux heures de pointe, la ville de Vannes sature en véhicules, et chaque année, 1000 véhicules de plus font leur apparition dans l'agglomération de Vannes.

Il est conseillé d'élaborer un tel Plan de Déplacement Urbain à partir de 100 000 habitants, mais la municipalité de Vannes, avec une ville comptant 5 3000 habitants (recensement de janvier 2007), a décidée de prendre de l'avance et de proposer un Plan de Déplacement Urbain en Juin 2010. Ce Plan de Déplacement Urbain aura pour but de fixer les objectifs, pour 10 ans de l'agglomération de Vannes, tout en prenant en compte le caractère environnemental.

II.C.4 La sécurité

Du fait du fort passage sur la place des Lices, et du peu de trottoir présent, les piétons se trouvent naturellement à slalomer entre les voitures cherchant une place pour se garer.



Illustration II.11: Personne âgée prise en sandwich - Photographie : Tranchant Vincent

Prenons par exemple cette vieille dame prise en sandwich par deux véhicules, l'un reculant pour pouvoir sortir de sa place, et l'autre circulant sur la place des Lices. Cette situation n'est pas rare et se déroule chaque jour de la même façon. Heureusement, jusqu'ici aucun incident grave n'a été à déplorer.

Ceci pose donc la question de la sécurité sur la place des Lices, aucune délimitations claires n'ont été installées pour les piétons et les véhicules. Cette place de 140 m de long et de 30 m de large possède des trottoirs faisant entre 1m50 et 30 cm le long des commerces alentour. Trottoirs que les passants n'utilisent jamais.

Ce manque de délimitation adaptée à la configuration de la place crée alors une perte totale de repère et une vigilance indispensable des piétons, les empêchant alors de profiter pleinement de cette place qui se veut être si particulière.

Heureusement, les voitures circulant sur la place des Lices roulent au pas du fait de leur recherche de place de parking disponible.

II.C.5 La pente

La place des Lices possède une pente importante du nord vers le sud.

Sur 140 m , la différence est d'environ 7,50m, correspondant à une pente de 5,35%. Bien que les habitations se soient bien adaptées à cette pente, l'installation de terrasses, ou d'évènements divers semble être corrompu au vue de la complexité et le coût de l'adaptation.

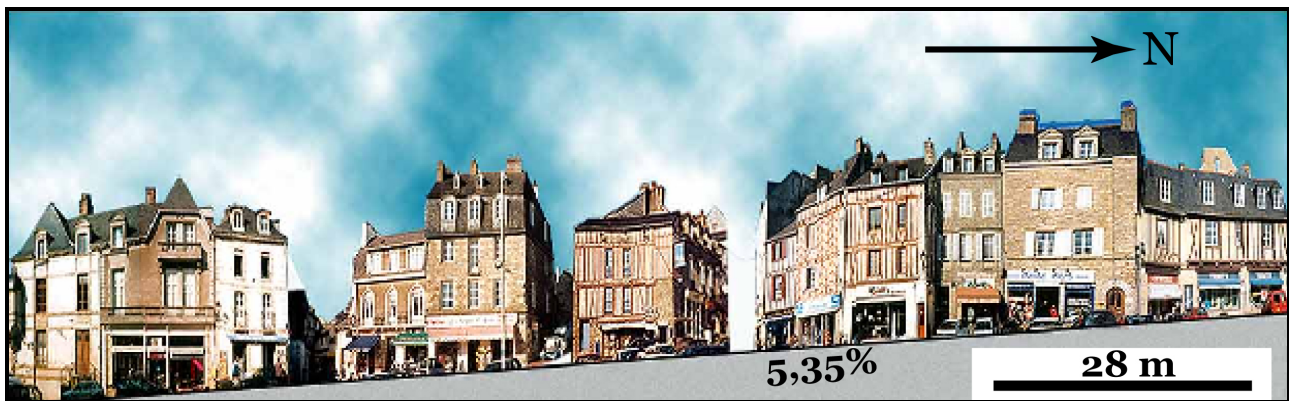


Illustration II.12: Coupe de la pente de la Place des Lices - Source : Etude de la place des Lices des Juillet 2006 - Réalisation : Patrice Carudel - Modification : Tranchant Vincent

On peut donc dire que cette pente freine le développement du dynamisme et donc de l'attractivité de la place.

II.C.6 Le manque de végétation

La place des lices, à cause de son utilisation (parking), ne possède pratiquement aucune végétation. Seul le jardin privé situé sur les remparts, possède de grands arbres égayant alors la vue sur la tour du connétable.



Illustration II.13: Arbres plantés sur les remparts, à gauche de la tour du Connétable - Photographie : Tranchant Vincent

Mais, au sein même de la place, l'absence de végétation marque les chalands et les commerçants.

La Mairie a pour projet, depuis la privatisation des remparts afin de renflouer sa dette, de récupérer ses remparts, pour pouvoir, tout d'abord les restaurer, puis les ouvrir au public si cela est possible.

Le jardin privé évoqué plus haut, est en attente de rachat par la mairie. Elle attend que les arbres plantés par les propriétaires, détruisent les remparts avec leurs racines, et que les propriétaires n'arrivent pas à payer la rénovation de ce bout de rempart(obligatoire lorsque l'on possède un patrimoine historique), pour pouvoir le racheter et le rénover, et donc posséder les remparts Nord de la tour du Connétable, la maison et le jardin.

II.C.7 Le manque de convivialité

Un manque de convivialité certain affecte la place, et ceci est le fait de l'accumulation des problèmes cités précédemment. Mais à ceci se rajoute le manque de mobiliers urbain adaptés à cette convivialité, tel que des bancs, où la construction d'un endroit agréable où se regrouper et discuter.

Mis à part deux modestes bars éloignés l'un de l'autre, les chalands, touristes et habitants ne s'arrêtent que peu sur les places des Lices et Lucien Laroche, faisant de cette place un lieu de passage, fort fréquenté certes, mais n'étant pas considéré comme une finalité en elle même, puisque aucun point fort d'attraction n'est présent.

De plus, la rue des remparts, possédant une surface non négligeable est aussi un lieu de passage fréquenté, mais, du fait de son côté « envers de la place des lices », c'est à dire, non commerçante, non ensoleillée, n'accueillant pas le marché(seulement utilisé comme parking « sauvage »), n'est seulement utilisée en tant que parking.

II.C.8 La « cocotte »



Illustration II.14: Démolition des immeubles vétustes, place Lucien Laroche - Source : Fond Archives Municipales de Vannes

Depuis les années 1944, après la démolitions de l'ancienne mairie tombant en ruine, la place Lucien Laroche n'était qu'un terrain vague non-entretenu, faisant parfois office de parking, il était donc évident d'étudier le remplacement de ce terrain.

Dans les années 60, ce réaménagement devint concret, et l'architecte Y. Guillou, proposa son projet, un futur immeuble de 3 étages contenant 13 appartements, dont les lignes s'harmonisent avec le cadre pittoresque de la place des Lices et des Remparts, une alliance de moderne et d'ancien. Un immeuble dont le rez-de-chaussé serait commerçants et consacré à un marché couvert.

Parallèlement, le Programme de Sauvegarde et de Mise en Valeur(PSMV) est en train de ce mettre en place, « gênant » alors la construction de cet immeuble. L'architecte joua de ses contacts au sein du conseil Municipale, afin de reporter le vote du PSMV pour pouvoir mener à bien son projet. Ce qu'il réussit en reportant le vote du PSMV à 1964, soit après la construction de cette « cocotte ».

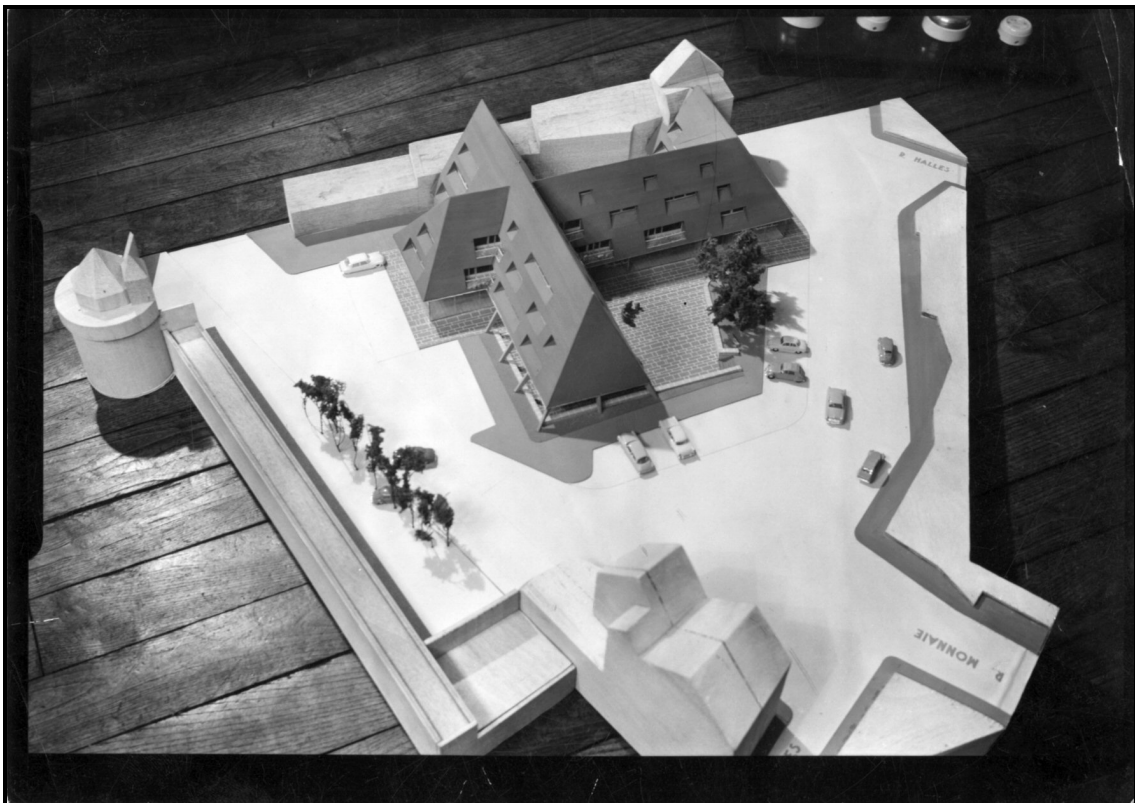


Illustration II.15: Maquette de l'immeuble " la cocotte", place Lucien Laroche, réalisée par Yves Guillou, architecte, entre 1960 et 1964 - Source : Fond Archive Municipale de Vannes

Aujourd'hui, on se rend compte que ce bâtiment ne s'harmonise pas du tout avec le centre historique de Vannes, et passe pour certains comme un des principaux « abcès » de Vannes. Que ce soient les commerçants, les habitants, les chalands, les touristes ou la Mairie, tous s'accordent à dire que la « cocotte » n'a plus lieu d'être.



*Illustration II.16: La cocotte, au jour d'aujourd'hui,
près de la tour du Connétable à droite - Photographie :
Tranchant Vincent*

De plus, le marché couvert, censé se faire tout les samedi sous la cocotte, à très vite été abandonné, au vue du courant d'air important présent à cet endroit, désormais, cet emplacement fait office de parking lors des marchés, et n'est pas utilisé en semaine. Les commerçants en dessous de cette cocotte, changent régulièrement, et peu, voir aucun, ne subsistent bien longtemps. Le manque d'attraction de ce « marché couvert » est plus que flagrant.

L'objectif principal de cette étude est de mieux identifier les places des Lices et Lucien Laroche en créant une attractivité et en provoquant le dynamisme par la disparition de la pente sur la place des Lices et la mise en place d'un jardin public sur la place Lucien Laroche

Ainsi, les objectifs majeurs retenus seront:

- Créer un espace s'adaptant à l'aspect historique de Vannes, tout en apportant une touche de modernité faisant alors vivre ces places.
- Rendre le centre ville attractif et accessible aux habitants de la commune de Vannes
- Rendre aux places une identité visuelle propre et fortement reconnaissable
- Créer des espaces clairement délimités en garantissant un partage de la voie entre les piétons, et la circulation automobile
- Aménager des espaces propices à l'animation urbaine spontanée de proximité et à l'évènementiel organisé
- S'interroger sur l'offre en matière de stationnement, dans le but de l'adapter qualitativement et quantitativement,
- Rendre la place un peu plus commerçante.
- Conserver les places adaptées à l'accueil des marchés.

C'est une zone qui se devra d'être adaptée pour le long terme, en répondant déjà aux différents objectifs que l'agglomération de Vannes s'est fixé avec le Plan De Déplacement Urbain. Sa réalisation pourra être faite en plusieurs phases.

L'aspect financier du projet suivant ne sera pas traité puisque notre projet reste délimité dans un cadre plutôt conceptuel et théorique, même si nous pensons que la réalisation est en adéquation avec les fonds budgétaires de la commune.

III Proposition d'aménagement

La proposition d'aménagement suivante aura pour objectif principal de rendre les places des Lices et Lucien Laroche plus cohérentes dans leur ensemble, de les rendre plus attractives et donc plus dynamiques.

III.A La démolition de la cocotte.

La première grande modification à faire sur la zone d'étude, serait la démolition de la cocotte, permettant alors de percer « l'abcès » de Vannes et de rendre à la place son aspect historique et homogène, et donc de repartir sur de bonne base. La surface alors obtenue est considérable car elle est de l'ordre de 1500 m²(valeur minorée), nous permettant alors de répondre à une demande de stationnements, d'habitations, de végétations et d'amplifier l'offre commercial au sein même du centre ville historique.

III.B La création d'un parking de forte capacité et de faible encombrement.

Depuis une dizaine d'années, des pays ayant besoin d'espace, tels que la Chine, le Japon et même les États Unis d'Amérique, ou des pays ayant une politique de développement durable plus forte que celle de la France, tel que l'Allemagne, ont opté pour les parkings automatisés.

Ce sont des parkings novateurs car ils permettent d'optimiser au maximum l'équation parking/encombrement, par exemple, si l'on prend le parking Metrocylinder du fabricant MPSYSTEM, pour un encombrement de 200m² au sol, et une hauteur de 15m il serait possible d'accueillir 95 véhicules, alors qu'un parkings normal, accueillant tant de véhicules aurait une emprise au sol de : 2000 m² comprenant les places de parkings ainsi que les voies d'accès aux places.

Le seul problème de ces parkings est le temps d'attente de récupération des véhicules qui tourne autour de 1min. Mais le parking automatique de la place Lucien Laroche serait à destination des chalands/touristes n'ayant pas de contraintes particulières de temps.

III.B.1 Le parking automatique :

Un parking conventionnel, ne consacre que 40 à 50% de sa surface aux parkings, un parking automatique n'a pas besoin de routes, ascenseurs et d'escaliers, l'espace entre les véhicules garés est minimisé, puisque personne n'a besoin de sortir de sa voiture. Ce sont des parkings qui peuvent s'adapter à n'importe quelle configuration de terrain en vue des nombreuses possibilités proposées par les constructeurs (Tour circulaire, tour horizontale ou verticale...).

Le parking automatique se veut être moins cher, à long terme, qu'un parking normal. L'entretien est minimal, l'esthétisme intérieur et les marquages au sol n'ont pas lieu d'être, et il n'y a pas besoin d'éclairage et de ventilation non plus.

C'est un parking pratique pour les utilisateurs, ils n'ont pas besoin de chercher une place, ou de se souvenir où est ce qu'ils ont garé leur voiture. Plus de vandalisme, détérioration ou accident puisque l'accès à l'intérieur du parking est impossible.

De plus, c'est un parking répondant aux demandes environnementale car il y a une réduction de l'émission de gaz des véhicules, puisque les voitures se garent et se dé-garent à l'arrêt.

III.B.1.a Fonctionnement :

L'usager amène son véhicule jusqu'à l'emplacement indiqué, puis laisse son véhicule fermé à clé aux mains du mécanisme.

Un robot circulant sur des rails horizontaux et verticaux, lui permettant alors d'accéder à tout les étages, ira garer le véhicule à un emplacement vide.

Entrée
Sortie

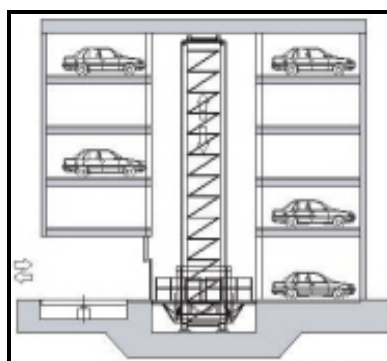


Illustration III.1: Vue de profil; source MP system

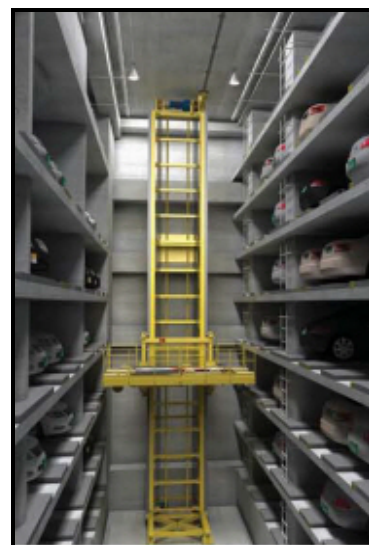


Illustration III.2: Vue 3D du parking : source MP system

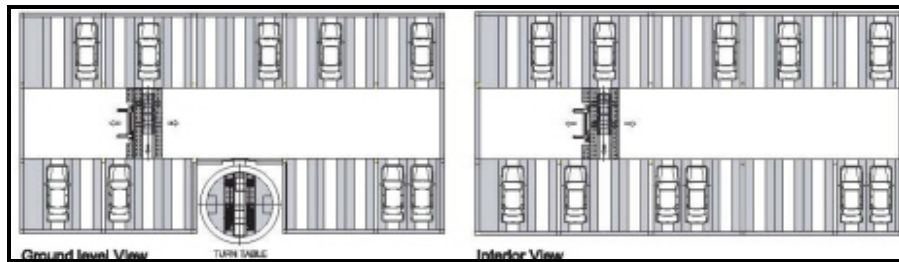


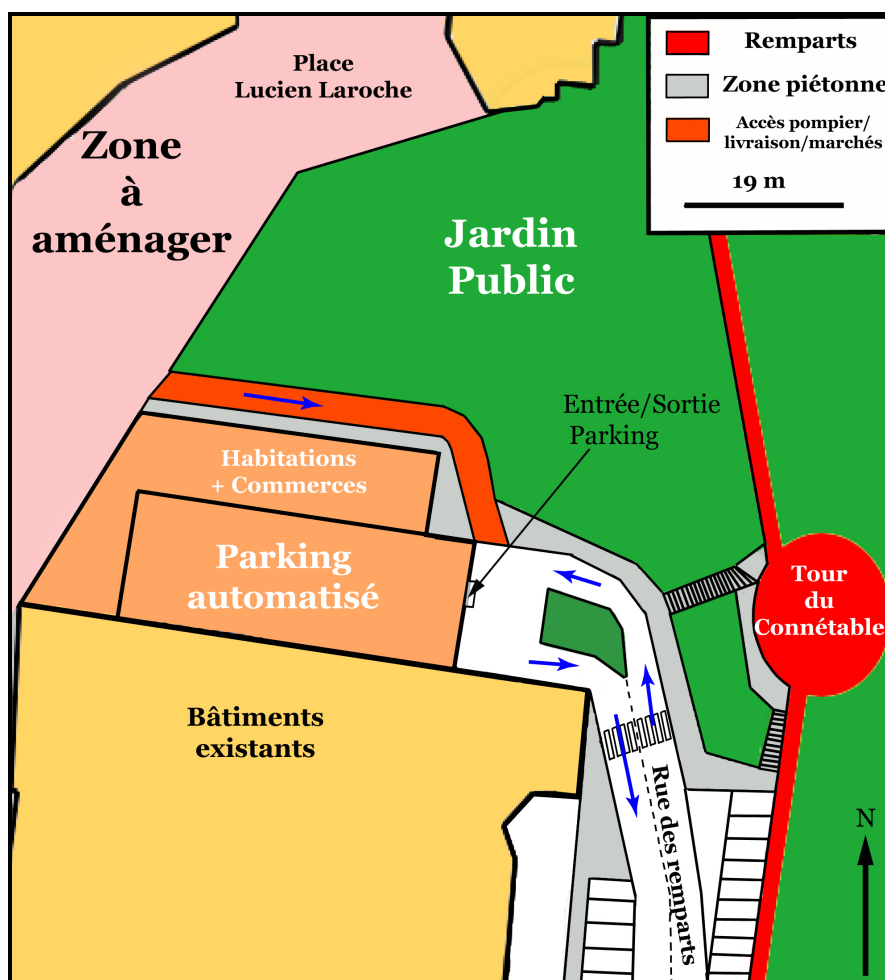
Illustration III.3: Vue intérieure du rez de chaussée et des étages

Source : Mp System

MP-Parking est une société international misant tout sur ces nouveaux parkings automatiques. Ils sont surtout présents en Asie est en Amérique, mais il existe 2 points de ventes européen, en Espagne ainsi qu'en Angleterre.

Mais il existe aussi des distributeurs en France tel que WÖHR, une société allemande, leader sur le marché des parkings mécanisés et robotisés depuis près de 50 ans.

Ces parking sont peut-être la solution à tous les problèmes de place que nous posent les centre-villes des villes françaises.



*Illustration III.4: Plan masse de la zone du parking automatisé -
Fond de carte : www.mairie-vannes.fr - Réalisation : Tranchant
Vincent*

Dans le projet que nous proposons, le parking automatisé sera rectangulaire et aura une surface au sol de 450m² et une hauteur de 10m permettant une capacité d'accueil de 120 véhicules. et il sera entouré de bâtiments d'habitations au 2nd et 3^{ème} étage et commerçants au rez-de-chaussée.

L'accès au parking automatisé se fera par la rue des remparts, permettant alors de vider la place des lices de ses véhicules, la rendant alors totalement piétonne. Seul un accès sera conservé pour les pompiers, les camions de livraisons, les résidents et l'accès au marché.

III.C Les Bâtiments d'habitations basses consommation

Ce sont des immeubles d'une surface d'environ 400m² au sol, répartis sur 2 étages (le rez-de chaussée étant consacré aux commerces). La création d'une dizaine d'appartement serait alors possible.

Afin de répondre à la demande de la loi Scellier qui s'étoffera en 2011, avec l'adoption du régime Scellier BBC s'appliquant aux investissements pour les logements neufs, répondant à la norme BBC et destinés à la mise en location, nous avons décidé de construire des bâtiments basses consommation. Cela nous permettrait alors de réduire les coûts de construction tout en étant respectueux de l'environnement.

Pour mettre en place ces bâtiments basses consommation en Bretagne, il faut que la maison ai une consommation par m² inférieur à 55 kW/m².

Pour arriver à une telle consommation, il va donc falloir agir sur plusieurs facteurs .

Tout d'abord, il faut savoir que l'emplacement de nos bâtiments sont Nord et Ouest, ce qui n'est pas favorable à l'utilisation de la source énergétique abondante qu'est le soleil. Il va donc falloir utiliser tout les autres éléments mis à notre disposition afin d'atteindre la consommation exigée pour la région Bretagne.

III.C.1 Le renforcement de l'isolation.

Les propriétés des matériaux utilisés pour l'isolation ont une influence directe sur la consommation d'énergie .

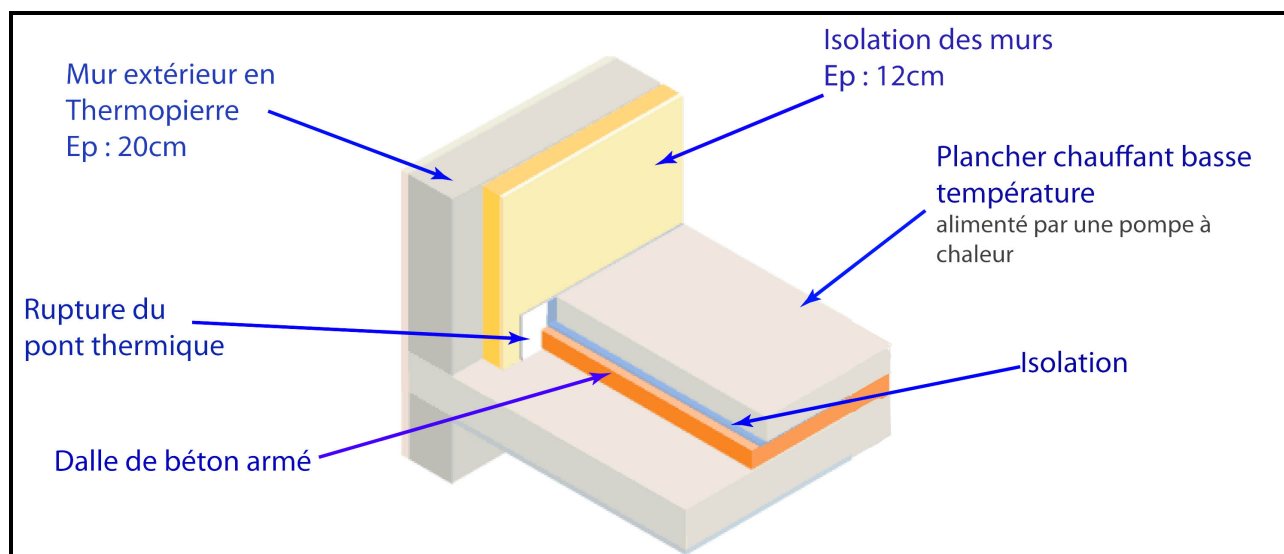


Illustration III.5: Composition d'un mur isolé - Source : www.maison-bbc.com - Fond d'image: www.forums.citermaison.fr - Réalisation: Tranchant Vincent

Par exemple : Un mur extérieur réalisé en thermopierre est 7 fois plus isolant qu'un parpaing.

Une isolation périphérique des murs réalisée en 120 mm d'épaisseur et associée au thermopierre permettra d'atteindre une résistance thermique (R) de 5.40. Alors qu'un parpaing a une résistance thermique autour de 0,5.

Ensuite, une double isolation du plancher du rez-de-chaussée d'une épaisseur cumulée de 120 mm permettra d'atteindre un « R » de 4.40.

Puis, une isolation en plafond d'une épaisseur de 460 mm permettra d'atteindre un « R » de 10.00.

Traiter les ponts thermiques, c'est agir directement sur les fuites de chaleur génératrice d'un grand gaspillage d'énergie.

Ainsi, en diminuant les pertes de chaleur par les parois, une isolation thermique efficace peut réduire les besoins en énergie de plus de 60 %, un investissement largement compensé

III.C.2 La pompe à chaleur thermique

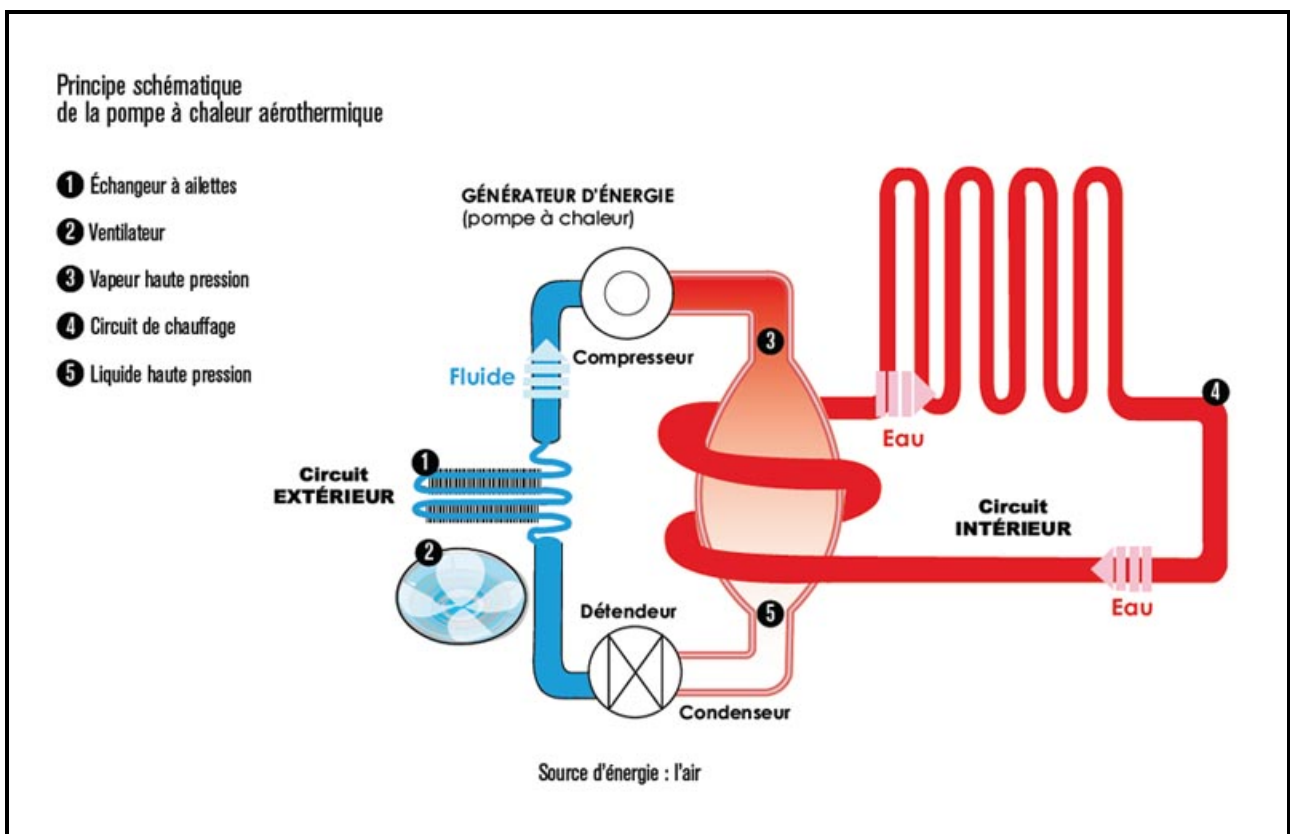


Illustration III.6: Principe de fonctionnement de la pompe à chaleur aérothermique - source : www.guide-geothermie.org

C'est dans un esprit d'économie d'investissement et d'énergie que nous avons décidé d'équiper nos bâtiments d'une pompe à chaleur (PAC) aérothermique.

C'est la solution la plus adaptée puisqu'elle emploie une source d'énergie inépuisable : l'air.

Le principe de la PAC est de restituer 3 à 4 fois plus d'énergie qu'elle ne consomme en captant les calories de l'air extérieur.

Cette production d'énergie de la PAC transmet la chaleur à l'eau du plancher chauffant à basse température.

L'eau chaude sanitaire thermodynamique avec une PAC permet de réduire fortement sa consommation d'énergie

En produisant 3 fois moins de gaz à effet de serre, la PAC participe à la réduction des émissions de gaz carbonique.

Donc le recours à une énergie renouvelable est un des moyens les plus approprié pour réduire la consommation d'énergie courante : chauffage et eau chaude.

III.C.3 Le contrôle de la perméabilité

La qualité d'une maison BBC, c'est d'éviter les déperditions énergétiques. Si les fuites d'air ne sont pas correctement traitées, la performance de notre projet ne sera que théorique. En aucun cas notre projet ne sera de type Bâtiment Basse-Consommation.

Il faut donc contrôler la mise en œuvre des zones de jonction pour éviter les défauts d'étanchéité perpétuant les fuites d'air.

Établir des protocoles de pose auprès des artisans pour résoudre une grande partie de ces points.

Suivre rigoureusement le projet pour assurer la maîtrise de tous les détails causant les fuites à l'air parasites.

Choisir des menuiseries extérieures performantes possédant une parfaite étanchéité et une bonne isolation thermique.

Établir un test de « Blower Door » en créant une dépression dans la maison pour calculer le volume de fuite d'air.

III.C.4 L'installation de panneau photovoltaïque

Compte tenu des aides de l'État, s'équiper en panneaux solaires n'est plus seulement un geste écologique pour la planète, mais également un investissement rentable. Et cela permettrait aussi à nos bâtiments d'être passifs et donc de produire autant d'énergie qu'ils n'en consommeraient en vue des installations précédentes, permettant alors de ne pas gaspiller d'énergie. Les panneaux solaire seront installés sur le toit du parking automatique, les rendants alors invisible de la place des Lices, et de n'importe quelle point du vue historique.

Après toutes ces adaptations, nos bâtiments seront certifiés basse consommation créant alors un Vannes à la fois historique et moderne en répondant à la demande environnementale actuelle.

III.D Les Commerces

Vannes a pour particularité de regorger de petits commerces indépendants, donc pour ce qui est des commerces du rez-de-chaussé, il serait intéressant de privilégier des petits commerces indépendants à la place de franchises ou de banques, dans le souci de préserver l'identité et le dynamisme de la ville.

Devant les bâtiments d'habitations dirigés au Nord, il y aurait la mise en place d'un jardin d'environ 1000 m², permettant alors, l'implantation de nature en plein centre-ville, et la création d'une zone d'attraction mettant en valeur les remparts et la tour du Connétable. Le jardin public prend en compte la récupération de la parcelle privée des remparts, par la mairie.

Ce jardin aura pour objectif de créer un endroit conviviale, où il fait bon de se retrouver et de se reposer, au calme, au cœur du centre-ville historique.

III.E Remplacement des parkings de la place des Lices par une zone piétonne.

Le nombre de places de parking étant revu à la hausse, pour le parking automatisé, il est de l'ordre de 120 places, au sud de la place des lices, il est de l'ordre de 12 places dont une pour personnes handicapées, et il ne faut aussi pas oublier de prendre en compte le projet du centre commercial« Nouvelle Coutume » de la rue du Menée qui sera complété d'un parking souterrain de 200 places, désormais, la perte d'une centaine de places sur la totalité de la zone d'étude, ne pose plus de problème et nous permet alors de totalement transformer ces deux places (Lices et Lucien Laroche) en place piétonne, afin de répondre aux objectifs du Plan de Déplacement Urbain, et de rendre cette zone attractive et ouverte aux évènements ponctuels.

Le paramètre qui sera principalement pris en compte dans le réaménagement de la place des Lices sera la pente de 5,35%, puisque c'est la cause principale du manque de dynamisme de cette zone, du fait du coût de toutes adaptations à la pente.

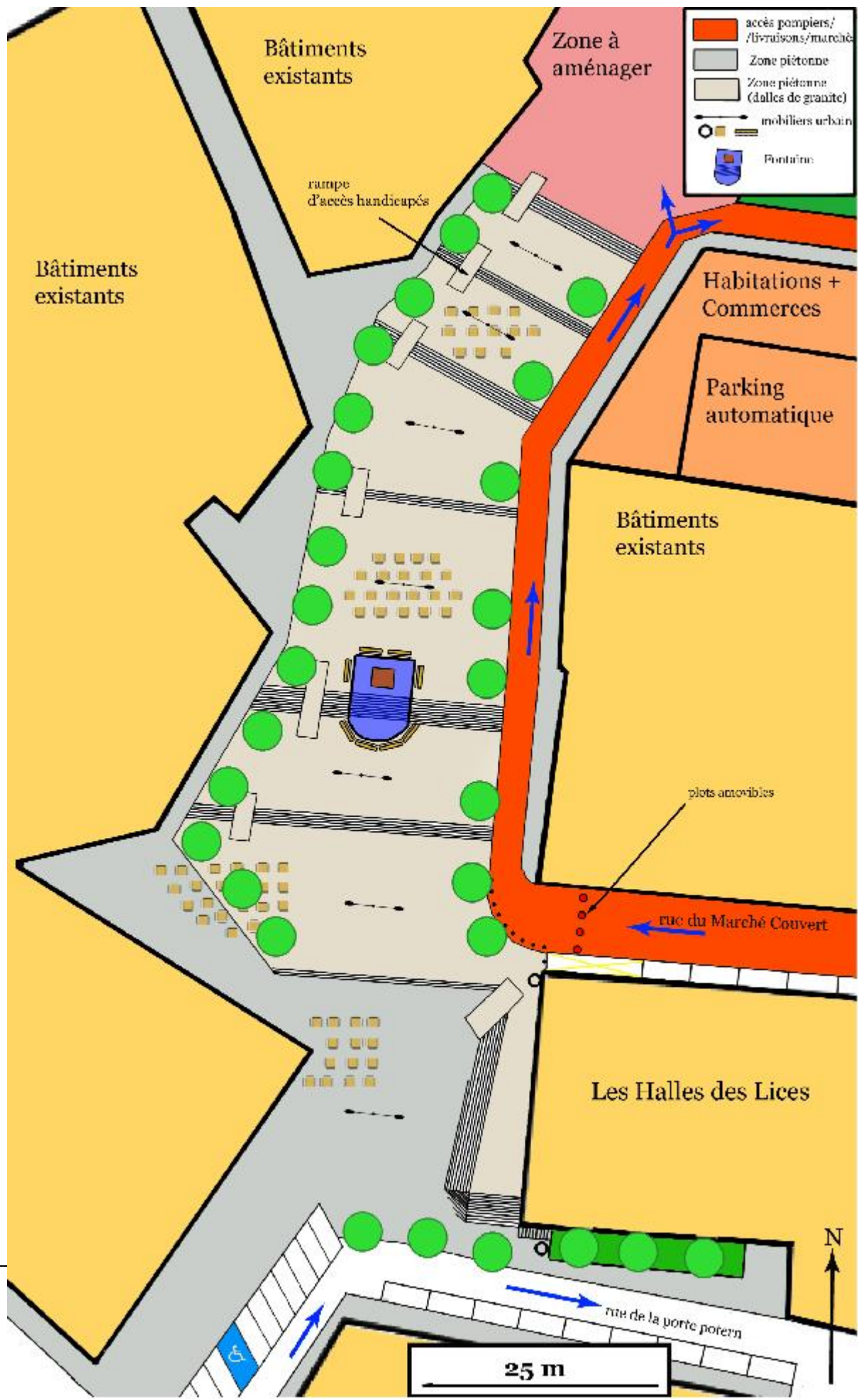


illustration précédente: Plan masse de la place des Lices réaménagée

Réalisation : Tranchant Vincent

Afin de contrer cette pente, un système de paliers horizontaux en granit breton (afin de faire fonctionner les entreprises bretonnes en pleine crise face à la concurrence du granit chinois) va être mis en place, permettant alors aux terrasses de se développer, aux activités diverses de venir s'y installer, et à la convivialité d'apparaître. La pente se trouvera être conservée le long des magasins sur une tranche de 2 m pour les commerces de l'ouest, et sur une tranche de 5,3m pour les commerces de l'est, permettant aux pompiers, résidents, camions de livraisons et marchés, d'accéder à cette place et au centre-ville. Ces routes ne sont pas à surélever obligatoirement au vue de leur utilisation minimale, un revêtement différent pourrait convenir, comme des pavés par exemple, forçant les véhicules à rouler au pas.

Pour ce qui est des accès handicapés, la place possédera des rampes à tout les endroits nécessaires. Seul les commerçants de la place des Lices conserveront leur entrée en vue de la difficulté d'adapter chaque magasin à l'aménagement. Il sera du ressort de chaque commerçant d'adapter leur magasin aux personnes handicapées.

Afin d'encourager les touristes, chalands et résidents à profiter du soleil qu'offre cette place, une fontaine sera mise en place, ainsi que du mobilier urbain autour de cette fontaine et tout au long de la place. Au centre de la fontaine pourra être installé une statue représentant un personnage important de Vannes, ou tout simplement l'hermine, symbole de la commune. Les statues récentes sont peu présentes au sein de Vannes, alors qu'elles pourraient permettre aux artistes vannetais de s'exprimer.

Une multitude d'arbres seront plantés le long de la place des Lices, comblant alors le manque de végétation qui était constaté sur cette place.

III.F Réaménagement de la place Lucien Laroche

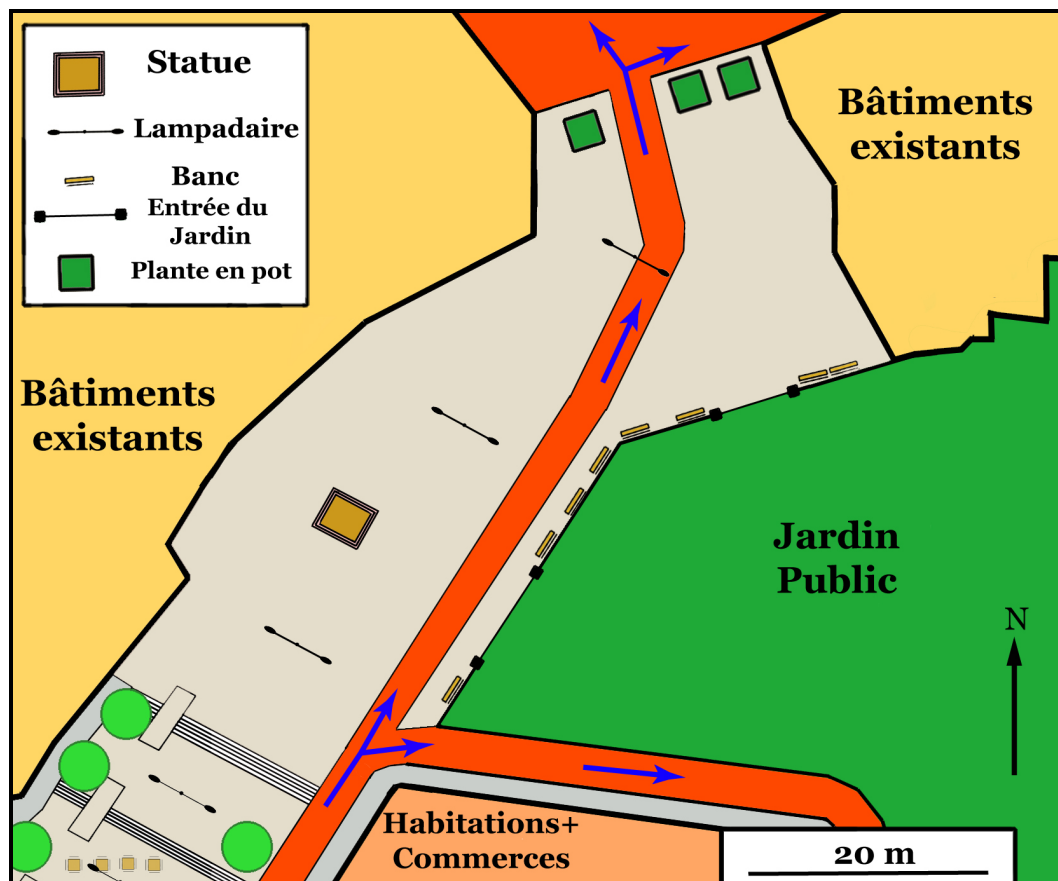


Illustration III.7: Plan masse du ré-aménagement de la place Lucien Laroche -
Réalisation : Tranchant Vincent

La place Lucien Laroche qui se situe dans la continuité nord de la place des Lices est désormais entourée de maisons à colombages, de commerces, d'un jardin public, d'une place piétonne (la place des Lices), de la rue de la monnaie et de la rue des vierges.

La rue de la monnaie et la rue des vierges sont des rues piétonnes mais utilisées occasionnellement par des véhicules tels que ceux des habitants du centre-ville et ceux des personnes venant assister à un événement ponctuel (enterrement, mariage, messe) à la cathédrale St Pierre située en haut de la rue de la monnaie, ou encore par des véhicules de livraisons et pompiers/policiers.

Une délimitation entre piétons et véhicules sera alors créée, traversant la place Lucien Laroche, et continuant dans l'idée de la route de la place des Lices, c'est à dire, non surélevée, mais seulement avec un revêtement différent, afin de ne pas perdre l'idée de la place entièrement piétonne.

Du mobilier urbain sera installé tout autour du muret du jardin public, incitant alors les passants à s'asseoir et à admirer la place.

Une nouvelle statue sera mise en place, permettant de rendre la place à taille humaine. Cette statue devra représenter un symbole identitaire de la ville de Vannes.

Le revêtement de cette place sera le même que celui utilisé sur la place des Lices, soit des dalles de granit breton.

III.F.1 Détails du Jardin

La nécessité de posséder un éléments fort d'attraction se fait sentir sur la place Lucien Laroche, et nous avons conclu qu'un des seuls moyens de rendre cette place attractive tout en mettant en valeur les différents éléments du patrimoine vannetais tel que la tour du Connétable, les remparts et les maisons à colombages, était d'installer un parc public d'ampleur (environ 1000m²) aux pieds des remparts et de la tour du Connétable.

Puisque le jardin ne sera pas configuré pour l'accueil d'évènements d'ampleur, le relief du terrain, ici la pente, sera conservé. Cette pente facilitera aussi l'accès du Parc aux personnes handicapées.

Afin de faciliter l'accès aux remparts et à la vue sur le Jardin un double escalier va être mis en place, ainsi qu'un mini-ascenseurs extérieur pour faciliter l'accès aux personnes handicapées au patrimoine Vannetais. L'ascenseur a été privilégié à une rampe au vue de la hauteur des remparts à atteindre (environ 4m). Une rampe aurait pris beaucoup de place en longueur et en largeur.

III.F.2 Élévateur vertical Cibes® de chez Bc Lift



*Illustration III.8: Exemple d'ascenseur extérieur Bclifts -
Source : www.bclift.fr*

Les élévateurs verticaux CIBES LIFT sont conçus pour apporter une aide précieuse aux personnes marchant avec peine ou en fauteuil roulant. Ils fonctionnent grâce à un moteur entraînant un écrou selon le principe de la vis sans fin qui assure l'ascension d'une plate-forme en L.

Très pratiques, ils se manœuvrent facilement et sont équipés de nombreuses sécurités.

Ils sont fiables et répondent aux normes de sécurité européennes.

Ils permettent de transporter de 250 à 400 kg jusqu'à 13 m de haut, peuvent être installés dans des constructions anciennes ou nouvelles. D'un bon rapport qualité / prix, ils ne nécessitent pas de travaux de maçonnerie coûteux.

De nombreuses options permettent d'en personnaliser le design aussi bien en ce qui concerne les matériaux que les couleurs afin de les intégrer parfaitement dans tout environnement, dans des lieux publics ou privés.

III.F.2.a Avantages

- Fonctionnement simple grâce à des boutons larges et tactiles
- Peu d'entretien, maintenance et service rapides
- Main-courante afin d'assurer la stabilité des voyageurs
- Installation simple et économique dans une fosse de 1,4 m x 1,6 m profonde de 50 mm ou directement sur le sol avec plan incliné caoutchouté qui compense la différence de niveau
- Intégration à l'ancien ou au neuf, usage public ou privé
- Pas de local technique, tout l'espace est consacré à l'habitable
- Assemblage modulaire qui privilégie l'esthétique (parois lisses, pas de soudures)

III.F.2.b Sécurités

- Descente manuelle possible à l'aide d'une manivelle
- Éclairage de secours automatique en cas de coupure de courant

III.F.2.c Données techniques

- Charge utile : 400 kg
- Vitesse : 0,15 m / s.
- Hauteur d'élévation : 13 m
- Dimensions disponibles (mm) :
Modèle L x l: Utiles L x l: Encombrement total
Standard 1 1500 x 1000 1600 x 1400
Standard 2 1500 x 1100 1600 x 1500
Spécial 1 800 x 1250 1200 x 1350
Spécial 2 1000 x 1300 1400 x 1400
Spécial 3 900 x 1500 1300 x 1600
Spécial 4 1100 x 1400 1500 x 1500
- Alimentation : 400 V triphasé ou 220 V, 50/60 Hz, 16 amp, puissance: 2,2 kW



Illustration III.9: Plan masse du Parc de la place Lucien Laroche - Réalisation : Tranchant Vincent

Le parc sera organisé autour des escaliers d'accès aux remparts. Les chemins seront en dalle de Granit Breton afin de faciliter l'accès aux personnes handicapées. Puis, dans le but de bien délimiter le parc de la place piétonne, le parc sera entouré d'un muret d'un mètre de haut, en pierre, afin de créer une homogénéité visuelle avec les bâtiments alentours. Ensuite, pour que la sécurité du parc soit optimale, quatre entrées d'une largeur comprise entre 4 et 6 mètres seront réparties autour du parc et de nombreux lampadaires seront mis en place à un intervalle régulier d'environ 8 mètres. Pour que le parc soit dynamique, de nombreux bancs seront mis en place.

III.G Installation d'un rond-point à proximité de la porte poterne.

Au vue de l'absence d'aménagement et de marquage au sol à l'est de la porte Poterne, et surtout dans le but de fluidifier la circulation des véhicules sortant et rentrant dans le parking automatique de la place Lucien Laroche, un rond-point va être installé à proximité de la porte Poterne. Ce nouveau rond-point sera aisé à mettre en place puisque seule la voirie est touchée, les bâtiments alentours ne seront pas modifiés.

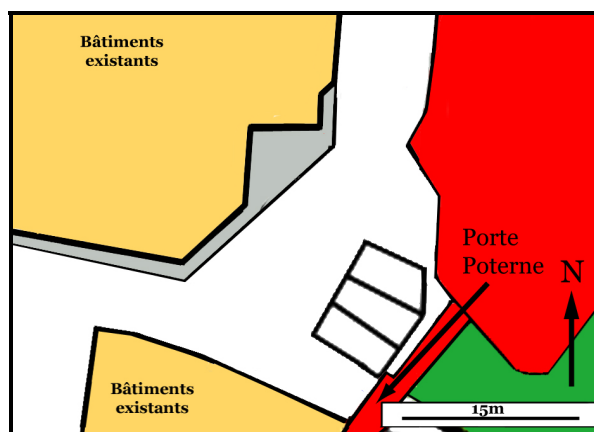


Illustration III.11: Nord-Ouest de la porte Poterne avant réaménagement - Réalisation : Tranchant Vincent

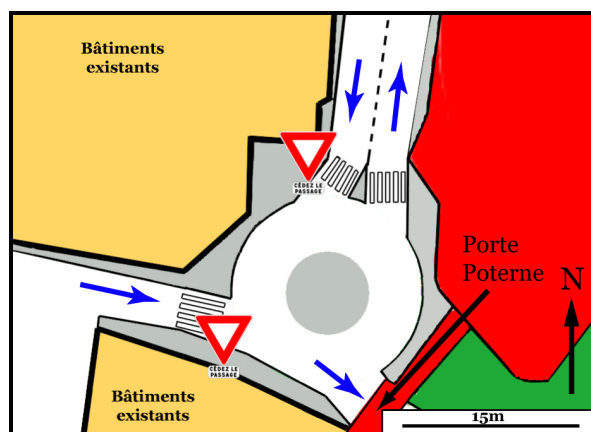


Illustration III.10: Nord-Ouest de la porte Poterne après réaménagement - Réalisation : Tranchant Vincent

III.H Modification de la rue du marché couvert au Nord des Halles des Lices

La rue du marché couvert était, à l'origine, une rue à sens unique de l'ouest vers l'est. Elle possède plusieurs places de parking côté Halle des Lices, ainsi qu'une place consacrée aux livraisons. Cette rue possède un bar s'étalant sur le trottoir destiné aux piétons. Le réaménagement de la rue se fera en prenant en compte l'étalement des terrasses, la place piétonne des Lices, l'accès aux pompiers, marché, livraisons et résidents.



Illustration III.12: étalement des terrasses dans la rue du marché couvert - Photographie : Patrice Carudel - Source : Étude de la place des Lices des Juillet 2006

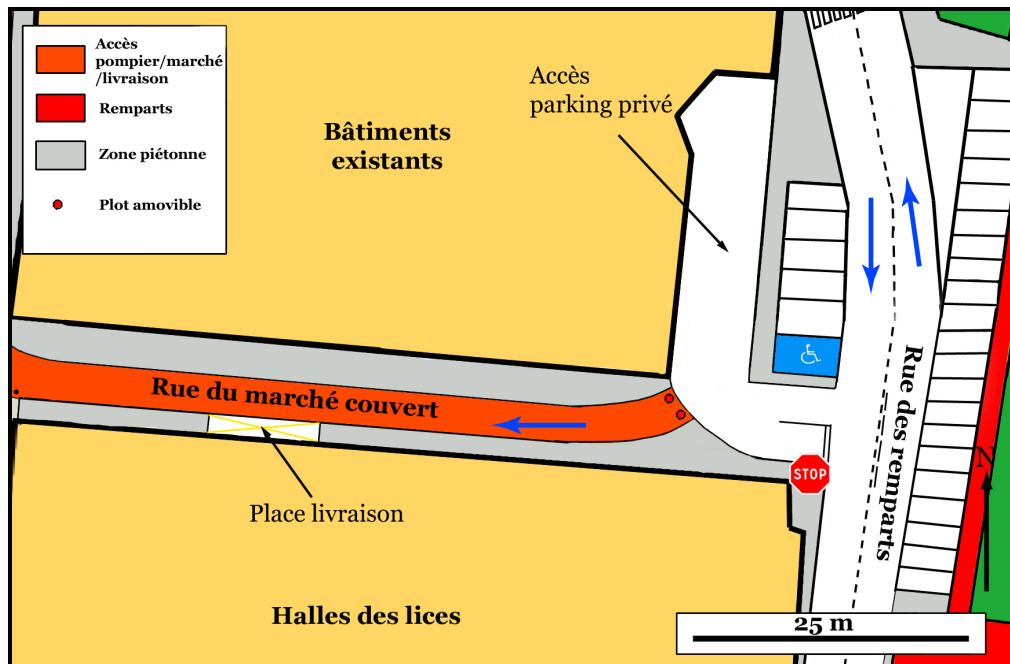


Illustration III.13: Réaménagement de la rue du marché couvert - Réalisation : Tranchant Vincent

La rue du marché couvert sera rendu entièrement piétonne puisque elle donne accès à la place des Lices, piétonne elle aussi, et puisque l'utiliser en tant que parking est impossible car la rue est trop étroite pour être à double sens. Le trottoir côté nord de la rue sera plus grand que celui côté sud, afin de favoriser l'étalement des terrasses sans pour autant gêner les piétons.

À l'est, une voie vers les parkings privés est conservée.

Les parkings le long des remparts et à l'est de l'accès aux parkings privés totalisent en tout un nombre de 27 places, dont une pour personne handicapée.

III.I Résultat global

Les deux figurent suivantes représentent la zone d'étude avant et après le réaménagement.

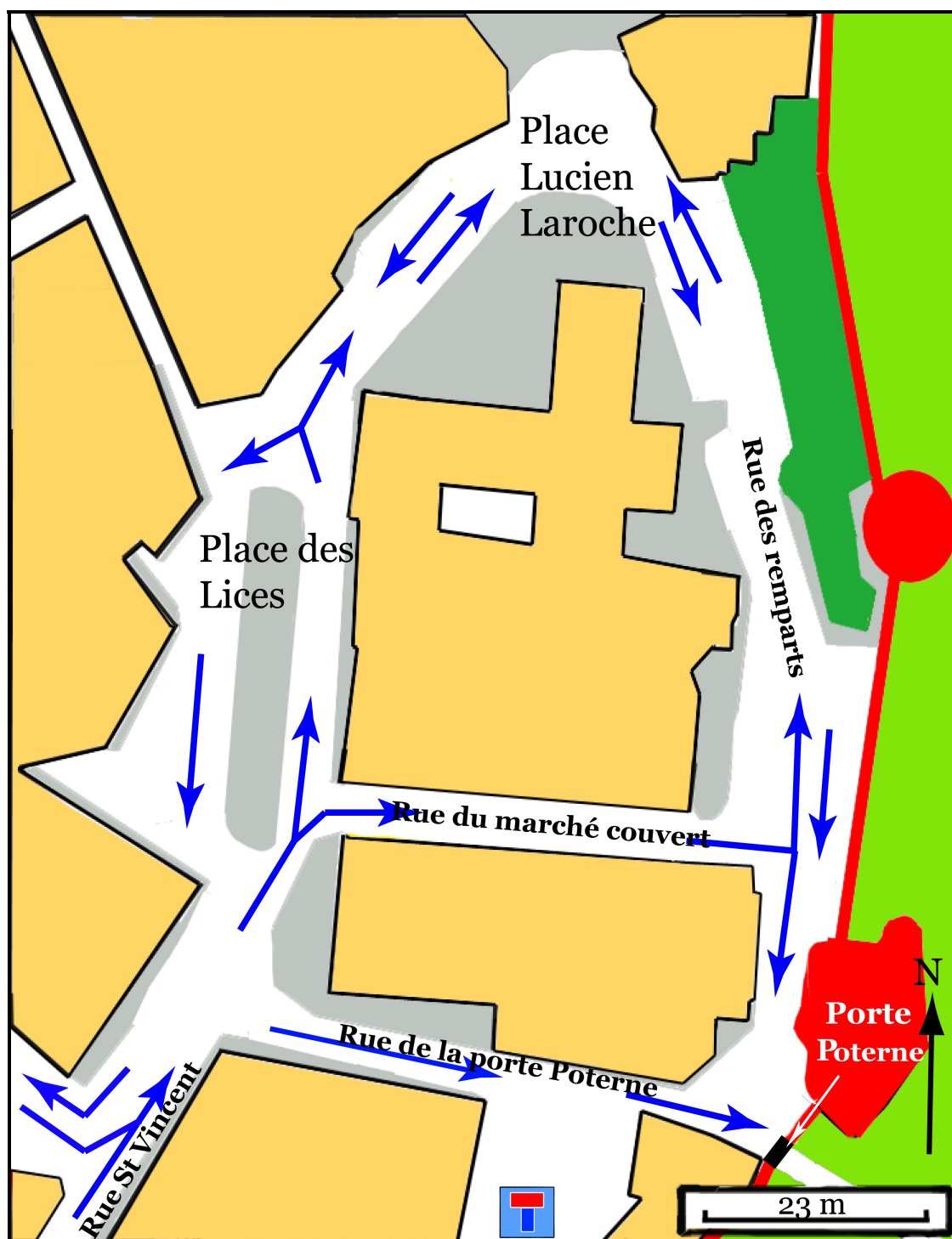


Illustration III.14: Zone d'étude non réaménagée - Réalisation: Tranchant Vincent



Illustration III.15: Zone d'étude réaménagée - Réalisation: Tranchant Vincent

Conclusion

Ce projet individuel nous a permis de mettre en évidence le manque de dynamisme et de convivialité de la place des Lices et de la place Lucien Laroche. Même si le centre ville historique de Vannes est fortement touristique, il fallait aussi prendre en compte les besoins des résidents, véritables acteurs de la vie du Vannes intra-muros. La gros problème à résoudre, était de rendre le centre ville attractif tout en respectant le plan de déplacement urbain bientôt mis en place, nous obligeant alors à diminuer la circulation au sein du Vannes historique.

Les autres problèmes de la place des Lices étaient tous liées au manque de délimitation entre les voies piétonnes et voies de circulations, engendrant alors un problème de sécurité, de manque de végétation et de convivialité ce qui enlevaient toute finalité à cette place.

La place Lucien Laroche, elle, possède un bâtiment ne rentrant pas dans le cadre du Vannes Intra-muros et surtout utilisant une grande surface au sol inutilisée, comme le « marché couvert » prévu initialement sous la cocotte. Ensuite, cette place va dans la continuité de la place des Lices, en offrant un nombre important de places de parking entraînant alors aussi un problème de délimitation des voies piétonnes et voies de circulation entraînant aussi une absence total de finalité.

Le problème d'attraction des deux places, les ont transformées, au fur et à mesure des ans, en lieu de passage, où l'on ne s'arrête que très peu.

Après avoir établi le diagnostic des places, nous avons pris la décision de démolir la « cocotte » non protégée par le Programme de Sauvegarde et de Mise en Valeur, nous permettant alors de gagner beaucoup de surface que l'on consacrera à la création d'un parking automatique, le meilleur rapport encombrement/quantité possible pour un parking, ainsi que de bâtiments d'habitations et de commerces basses consommation. La place des Lices sera alors piétonne, réaménagée en paliers, contrant alors la pente, ce qui engendrera le développement des terrasses, des événements ponctuels ou saisonniers recréant donc une finalité et donc un dynamisme à cette zone. La place Lucien Laroche se verra être mise en valeur par la création d'un parc public le long des remparts et de la tour du Connétable.

En proposant ces aménagements, nous avons essayé de faire de ces places, des zones modernes et conviviales, possédant une finalité, tout en conservant le cadre du Vannes historique.

Table des illustrations

Illustration I.1: Source fond de carte : Wikipédia-Réalisation : Tranchant Vincent.....	2
Illustration I.2: le Pays de Vannes - Source : INSEE.....	3
Illustration I.3: Les accès à Vannes - Réalisation : Tranchant Vincent.....	5
Illustration I.4: Vue des remparts - Photographie : Tranchant Vincent.....	6
Illustration I.5: Église Saint Patern - source : www.vannes1900.canalblog.com	7
Illustration I.6: Portrait d'Anne de Bretagne (reine de France de 1491 à 1514).....	8
Illustration I.7: Préfecture de Vannes.....	9
Illustration I.8: Source : INSEE.....	10
Illustration II.1: Localisation de Vannes intra-Muros - Réalisation: Tranchant Vincent - Source : PLU - Données : Ville de Vannes.....	11
Illustration II.2: Localisation de la zone d'étude - Réalisation : Tranchant Vincent - Fond de carte : PLU.....	13
Illustration II.3: Maisons à colombages, place des Lices - Photographie : Tranchant Vincent.....	14
Illustration II.4: Tour du Connétable et remparts, place Lucien Laroche - Photographie : Tranchant Vincent.....	14
Illustration II.5: Rue caractéristique du moyen-âge, rue St Salomon - Photographie: Tranchant Vincent.....	15
Illustration II.6: Maison se touchant, place du Poids Public - Photographie : Tranchant Vincent.....	15
Illustration II.7: La place des Lices, une place vaste et ensoleillé - Photographie : Tranchant Vincent	16
Illustration II.8: Détails des stands du marché de Vannes - Réalisation :Tranchant Vincent - Fond de carte : Mairie de Vannes.....	17
Illustration II.9: Circulation dans la zone étudiée - Réalisation: Tranchant Vincent.....	19
Illustration II.10: Détails des places de parking de la zone étudiée - Réalisation : Tranchant Vincent	20
Illustration II.11: Personne âgée prise en sandwich - Photographie : Tranchant Vincent.....	22
Illustration II.12: Coupe de la pente de la Place des Lices - Source : Étude de la place des Lices des Juillet 2006 - Réalisation : Patrice Carudel - Modification : Tranchant Vincent.....	23
Illustration II.13: Saules plantés sur les remparts, à gauche de la tour du Connétable - Photographie : Tranchant Vincent.....	24
Illustration II.14: Démolition des immeubles vétustes, place Lucien Laroche - Source : Fond Archives Municipales de Vannes.....	25
Illustration II.15: Maquette de l'immeuble " la cocotte", place Lucien Laroche, réalisée par Yves Guillou, architecte, entre 1960 et 1964 - Source : Fond Archive Municipale de Vannes.....	26
Illustration II.16: La cocotte, au jour d'aujourd'hui, près de la tour du Connétable à droite - Photographie : Tranchant Vincent.....	27
Illustration III.1: Vue de profil; source MP system.....	30
Illustration III.2: Vue 3D du parking : source MP system.....	30
Illustration III.3: Vue intérieur du rez de chaussée et des étages.....	31
Illustration III.4: Plan masse de la zone du parking automatique - Fond de carte : www.mairie-vannes.fr - Réalisation : Tranchant Vincent.....	32
Illustration III.5: Composition d'un mur isolé - Source : www.maison-bbc.com - Fond d'image: www.forums.citermaison.fr - Réalisation: Tranchant Vincent.....	33

Illustration III.6: Principe de fonctionnement de la pompe à chaleur géothermique - source :www.guide-geothermie.org.....	34
Illustration III.7: Plan masse du ré-aménagement de la place Lucien Laroche - Réalisation : Tranchant Vincent.....	39
Illustration III.8: Exemple d'ascenseur extérieur Bclifts - Source :www.bclift.fr.....	41
Illustration III.9: Plan masse du Parc de la place Lucien Laroche - Réalisation : Tranchant Vincent	43
Illustration III.10: Nord-Ouest de la porte Poterne après réaménagement - Réalisation : Tranchant Vincent.....	44
Illustration III.11: Nord-Ouest de la porte Poterne avant réaménagement - Réalisation : Tranchant Vincent.....	44
Illustration III.12: étalement des terrasses dans la rue du marché couvert - Photographie :Patrice Carudel - Source : Étude de la place des Lices des Juillet 2006.....	44
Illustration III.13: Réaménagement de la rue du marché couvert - Réalisation : Tranchant Vincent	45
Illustration III.14: Zone d'étude non réaménagée - Réalisation: Tranchant Vincent.....	46
Illustration III.15: Zone d'étude réaménagée - Réalisation: Tranchant Vincent.....	47

Bibliographie

- **Ouvrages:**

- Bertrand Frélaut – Histoire de Vannes - Édition Jean-Paul Gisserot -Nov 2000 – 124 p.
- Bertrand Frélaut – Au coeur du pays de Vannes -Keltia Graphic – 2006 – 125 p.
- P.Thomas-Lacroix – Le vieux Vannes – Société polymathique du morbihan – 1982 -155 p.

- **Sites internet :**

- www.mairie-vannes.fr
- [Wikipédia](#)
- [INSEE](#)
- www.vannes1900.canalblog.com
- www.maison-bbc.com
- www.forums.citermaison.fr
- www.guide-geothermie.org
- www.bclift.fr
-

- **Étude de la place**

- Étude de la place des Lices des Juillet 2006 - Réalisation : Patrice Carudel

- **Périodiques :**

- Didier le Corre - « Vannes meilleur élève » - Bretonséco – n°3 Mars 2010- p 60-70
- Vannes Mag – N°54 Février 2010 – Totalité du magazine
- Patrick Huchet - « L'union du duché au royaume de France » - VannesMag -N°56 mi-avril – mi-mai 2010 – p 36-37
- Didier le Corre - « Vannes est-elle vraiment une ville formidable ? » -Bretons-N° 51 Février 2010 -p 44-55



POLYTECH[®]
TOURS

Département Aménagement

Tutrice : VERDELLI Laura

TRANCHANT Vincent

Projet Individuel DA 3 2009-2010

résumé :

Vannes est une commune du littoral Morbihannais possédant une histoire et un dynamisme faisant donc naturellement exploser sa démographie et son développement. Le centre historique de Vannes doit donc faire face à l'augmentation du tourisme et de la circulation automobile. Le centre ville de Vannes, étant logiquement situé en zone sauvegardée, peut être seulement réaménagé du côté de sa voirie, limitant alors la réorganisation du Vannes Intra-muros

Ce projet répond à ces difficultés en proposant un réaménagement des places des Lices et Lucien Laroche répondant favorablement à la demande piétonne du centre ville, tout en permettant l'accès automobile, et tout cela, en répondant aux attentes du futur Plan de Déplacement Urbain bientôt mis en place.

Mots clés : Parking automatique, Bâtiment Basse Consommation, Place piétonne, délimitation de l'espace, contrainte historique

Polytech' Tours

Département Aménagement

35, Allée Ferdinand de Lesseps

37200 Tours

polytech.da@univ-tours.fr

2009-2010

ANNEXES

Type de Stand:

Durée d'exercice sur la place des Lices :

Questions :

Quels jours exercez-vous sur la place des lices?

-Mercredi
-Samedi

Trouvez-vous cette place adaptée à l'accueil d'un marché?

Si non, quels points devraient être amélioré?

Précisions autres :

Questionnaire Commerçant
Place des Lices
Vannes

Le 10/04/2010

Nom:

Type de commerce:

Durée d'exercice sur la place des Lices :

Questions :

Pourquoi vous-êtes vous installé sur cette place?

Avez vous remarqué une évolution de l'utilisation de la Place des Lices?

Où vous garez-vous?

Pensez-vous que les commerçants monopolisent les places de parkings?

Pensez-vous que les voitures ont leurs places ici?

-Oui
-Non

Si Oui, pourquoi?

Si Non, pourquoi?

Quelle est d'après-vous, l'utilisation principale de la Place des Lices par les Vannetais?

Précisions autres :